

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



BURUNDI

DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2012-2016

DEPARTMENT REGIONAL EST-A

OCTOBRE 2011

Equipe

C. Baumont-Keita, Spécialiste en Chef Economie, OREA
R. Linzatti, YPP, OREA
E. Ferreras, Expert en genre, ORQR4
J. Kromer, Expert principal en ressources naturelles, OSAN4
J. Murara, Expert en chef en protection sociale, OSHD1
M. Hassane, Expert principal en acquisition, KEFO
P. More Ndong, Expert en transport, OITC2
L. Yapo, Expert principal en mobilisation des ressources, ORMU
A. Byll-Cataria, Expert en protection sociale, OSFU
M. Kinane, YPP, OWAS2

Pairs Evaluateurs

M. Mallberg, Economiste Principal, OSGE2
G. Ndiaye, Economiste, EDRE1
A. Vergnes, Economiste pays, OREB
M. Todorova, externe, Banque Mondiale

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	1
II.	CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES	1
	Contexte politique	1
	Contexte économique.....	2
	Contexte du secteur financier.....	5
	Secteur Privé et Climat des affaires	5
	Gouvernance	6
	Contexte Social	7
	Environnement et changement climatique.....	8
III.	OPTIONS STRATEGIQUES	9
	Cadre stratégique du pays	9
	Atouts et opportunités	9
	Défis et faiblesses	10
	Coordination des bailleurs de fonds.....	12
	Le positionnement de la Banque au Burundi	13
	Résultats et leçons tirées de la mise en œuvre du DSP 2008-2011	13
IV.	STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE.....	14
	Justification de l'intervention du Groupe de la Banque.....	14
	Résultats attendus et objectifs	16
	Suivi et évaluation.....	18
	Risques potentiels et mesures d'atténuation	18
	Dialogue avec le pays	18
V.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	19

ANNEXES

LISTE DES ABBREVIATIONS

API	Agence Burundaise pour la Promotion des Investissements
ARMP	Autorité de régulation des marchés publics
BIF	Franc Burundais
BIFO	Bureau du Burundi
CAE	Communauté d’Afrique de l’Est
CDC	Cour des Comptes
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
CNCA	Comité National de Coordination des Aides
COMESA	Marché Commun de l’Afrique Orientale et Australe
CRR	Centre régional des ressources
CSLP	Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté
DBSL	Prêts à l’appui du budget de développement
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DSP	Document Stratégie Pays
DSIR	Document de Stratégie d’Intégration Régionale
EPIP	Evaluation des Politiques et des Institutions des Pays
FAD	Fonds Africain de Développement
FEC	Facilite Elargie de Crédit
FEF	Facilite en Faveur des Etats Fragiles
FEM	Fonds pour l’Environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GCP	Groupe de Coordination des Partenaires
GIZ	Société Allemande de Coopération Internationale
KEFO	Bureau du Kenya
OBR	Office Burundais des Recettes
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAARC	Projet d’Adaptation et d’atténuation des Risques lies aux Changements Climatiques
PABV	Projet d’Aménagement des Bassins Versants
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARE	Programme d’appui aux réformes économiques
PEFA	Evaluation de la Performance de la Gestion Financière
PEMFAR	Public Expenditure Management and Financial Accountability Review
PIB	Produit Intérieur Brut
RDC	République Démocratique du Congo
RNB	Revenu National Brut
SFI	Société financière internationale
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UC	Unité de Compte
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds de Nations Unies pour l’Enfance
VIH/SIDA	Virus de l’immunodéficience humaine/syndrome immunodéficience acquis
WDR	Rapport sur le Développement mondial

LISTES DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET ENCADRES DESCRIPTIFS

Encadrés

- Encadré 1: Réfugiés, déplacés, rapatriés et ex-combattants
- Encadré 2: Le régime foncier
- Encadré 3: Mobilisation des ressources internes : étude de cas du Burundi – principales recommandations
- Encadré 4: Lutte contre la corruption
- Encadré 5: Défis liés à la mise en œuvre du Code des marchés publics.
- Encadré 6: L'emploi
- Encadré 7: La Vision 2025
- Encadré 8: Un plan d'action pour les infrastructures
- Encadré 9: DSP 2008-2011 - Résultats clés
- Encadré 10: L'impact de la Décentralisation

Graphiques

- Graphique 1: Taux de croissance réel du PIB
- Graphique 2: Indice des prix à la consommation, inflation
- Graphique 3: Solde budgétaire

Tableaux

- Tableau 1: La facilité de faire des affaires en Afrique de l'Est
- Tableau 2: Division du travail entre les partenaires au développement

EQUIVALENCES MONETAIRES

Octobre 2011

Monnaie	=	Franc Burundais (BIF)
1 UC	=	1985,60 BIF
1 EUR	=	1716,90 BIF
1 dollar EU	=	1271,50 BIF

I. INTRODUCTION

1.1 Le Document de Stratégie Pays (DSP) 2012-2016 évalue les perspectives de développement et les défis auquel est confronté le Burundi, ainsi que le rôle que la Banque pourrait jouer, en collaboration avec le Gouvernement et les partenaires au développement, afin d'assister le pays à atteindre ses objectifs de développement, récapitulés dans la Vision Burundi 2025. Le DSP vise à soutenir les efforts du pays pour sortir de la situation post conflit et s'inscrit dans la continuité du précédent DSP (2008-2011), qui s'articulait autour de la gouvernance et de la création d'emplois par la mise en place d'infrastructures et par des interventions ciblées dans le secteur agricole.

1.2 Depuis 2008, le Burundi s'est engagé dans un vaste processus de réformes économiques et sociales pour stimuler la croissance et l'intégration régionale, entraînant des progrès, bien qu'à un rythme lent, dans la modernisation de son économie et de son administration. Cependant, en dépit de ces acquis, le pays reste fragile, notamment en matière de sécurité et est caractérisé par un réseau d'infrastructures très pauvre, un faible indice du développement humain, un manque de capacités, une faible gouvernance ainsi qu'une forte vulnérabilité aux chocs externes. Afin de briser le cycle de la fragilité, caractérisée par la vulnérabilité à la pauvreté et la violence, le renforcement de la sécurité et le développement économique et social, sont au cœur de la stratégie.

1.3 La stratégie de la Banque est alignée sur le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP II), qui est la réponse du Burundi à ses défis. Elle intègre les leçons apprises de la mise en œuvre du DSP précédent ainsi que les principales conclusions des travaux analytiques effectués, en particulier le Plan d'action pour les infrastructures, et à ce titre les opportunités de cofinancement et le rôle catalytique de la Banque pour attirer des fonds additionnels. Elle est également alignée sur le document de stratégie d'intégration régionale (DSIR) pour la région de l'Afrique de l'Est. Enfin, elle est le fruit d'intenses consultations avec le Gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile.

1.4 La stratégie proposée met l'accent sur la sélectivité et la complémentarité des deux piliers, à savoir la **consolidation de l'Etat** et l'**amélioration des infrastructures**. Le choix de ces piliers repose sur l'avantage comparatif de la Banque dans le secteur des infrastructures, ainsi que sa valeur ajoutée dans l'appui aux réformes, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités. Ils permettront de stimuler le développement du secteur privé en mettant à sa disposition un meilleur environnement des affaires et des services d'infrastructures appropriés, et in fine de *promouvoir la croissance et le développement inclusif*.

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

Contexte politique

2.1 L'année 2010 a été importante pour la consolidation du système démocratique, avec un calendrier électoral chargé et des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'accord de paix conclu entre le gouvernement et les

Encadré 1: Réfugiés, déplacés, rapatriés et ex-combattants. Le gouvernement entend favoriser l'intégration et la réinsertion des sinistrés de guerre et des rapatriés à travers des appuis sous la forme d'aide alimentaire, de logements et d'accès aux services sociaux. Entre 2006 et 2009, 510.000 rapatriés sont retournés, tandis que à peu près 72.000 réfugiés sont toujours à l'extérieur. Les déplacés internes, estimés à environ 150.000, sont pour la plus part hébergés dans des structures et dans des familles d'accueil. Le gouvernement envisage de mener une étude visant à déterminer la solution appropriée pour chaque structure d'accueil, soit la fermeture accompagné d'un appui au retour sur la colline d'origine pour ces déplacés, soit la transformation des structures en villages ruraux intégrés. Un défi majeur est de réduire la pression croissante sur les ressources foncières. Le gouvernement a appuyé la démobilisation et la réinsertion de 29.528 ex-combattants et continue sa stratégie de réintégration socio-économique durable, favorisant l'accès à l'emploi et au revenu.

et les mouvements rebelles.¹ Le désarmement et la démobilisation des anciens combattants ont contribué à la réduction de l'insécurité et les efforts de réintégration et de réinsertion se poursuivent, quoique

¹ Bien que le gouvernement et le FNL-PALIPEHUTU (Forces Nationales de Libération Parti pour la libération du peuple hutu), le dernier groupe rebelle, aient signé un accord de cessez-le-feu en Septembre 2006, il a fallu deux ans de négociations pour parvenir à une cessation des hostilités. En

d'un autre côté, ils contribuent à exacerber les défis liés à l'accès à la terre. Le pays jouit actuellement d'une des plus longues périodes de stabilité politique (6 ans). Toutefois, depuis le boycott des élections de 2010 par l'opposition, la situation sécuritaire autour de la capitale s'est détériorée. Des inquiétudes persistent quant à la possible résurgence d'une nouvelle rébellion, avec des affrontements entre les forces gouvernementales et les Forces Nationales de Libération. La loi sur les partis politiques, adoptée le 25 avril 2011, qui durcit les conditions d'agrément et s'applique également aux partis déjà agréés, attise les craintes quant au retour du monopartisme.

Encadré 2: Le régime foncier. La question foncière constitue actuellement une préoccupation majeure et les conflits fonciers sont nombreux et menacent la consolidation de la paix. Ils constituent la majeure partie des affaires portées devant les tribunaux, plus de 70% en ce qui concerne les tribunaux de résidence. Les causes de ces conflits sont multiples, notamment: 1) la rareté de la terre, base de la survie d'une majorité de Burundais; 2) l'insécurité sur les droits fonciers liée à l'incapacité des systèmes actuels de gestion foncière à apporter une réponse satisfaisante en matière de sécurisation foncière; 3) les conflits successifs qui ont conduit à des centaines de milliers de personnes réfugiées et déplacées, pour lesquelles se pose la question d'accès à la terre au moment de leur réintégration. Le régime foncier est dominé par la gestion patriarcale en matière d'héritage. En conséquence, la question foncière demeure un défi majeur pour les femmes non seulement du fait de la non résolution des conflits fonciers exacerbés par le retour massif des réfugiés mais aussi de leur faible accès à la terre, et ce d'autant plus pour les groupes vulnérables (veuves, orphelins). Le vote d'une nouvelle loi plus égalitaire, soutenu par des organisations de la société civile rencontre de vives résistances.

Contexte économique

2.2 Vue d'ensemble: Le pays sort d'une décennie et demie de guerre civile et de crises socio-politiques majeures. En conséquence, il figure parmi les pays les plus pauvres d'Afrique avec un PIB par habitant de 170 dollars EU en 2011 (286 dollars EU en 1993 avant la dernière crise). Selon le rapport sur le développement mondial 2011, le Burundi a perdu près de deux décennies de croissance des revenus. Le pays dispose d'importantes ressources naturelles, notamment des gisements miniers, mais souffre de son enclavement, du manque d'infrastructures, d'un climat des affaires peu attractif, d'une main-d'œuvre peu qualifiée et d'une mauvaise adéquation entre l'offre et la demande, en matière de compétence. A cela s'ajoute une forte pression sur les ressources naturelles, due à une forte densité de population, une des plus forte d'Afrique (300 hab/km²), combinée avec une croissance démographique rapide (2,6% en 2010), surtout en milieu rural où vit 90% de la population. Cette pression, associée aux méthodes d'exploitation traditionnelles en vigueur, engendre la dégradation continue et accélérée de l'environnement naturel. Les effets néfastes de l'érosion des sols sur le cadre de vie et la baisse des capacités de production, en particulier au niveau du secteur agricole, ont des conséquences socio-économiques désastreuses et en premier lieu sur les populations démunies tirant leur moyens de subsistance des ressources naturelles.

2.3 Le Burundi a mis en œuvre un programme de réformes économiques centré sur une politique monétaire et fiscale prudente afin de réduire l'inflation et accroître le revenu national ainsi que des réformes pour améliorer le climat des affaires et la gestion des finances publiques.

Encadré 3: Mobilisation des ressources internes: étude de cas du Burundi – principales recommandations.

- (i) Renforcer l'autonomie de l'Office Burundais des Recettes (OBR) et retenir le personnel qualifié et intègre;
- (ii) Elargir l'assiette fiscale et réduire les exonérations;
- (iii) Lutter contre la corruption
- (iv) Harmoniser la fiscalité avec les pays de la CAE.

C'est ainsi que début 2010, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de gestion des finances publiques 2009 - 2011 et de son Plan d'actions a démarré. La 6ème revue de la Facilité Elargie de Crédit (FEC)² du FMI s'est conclue favorablement en juillet 2011, mais insiste sur les risques et obstacles à une croissance rapide, notamment la situation politique, la gouvernance et la sécurité encore fragile. En outre, l'aide extérieure qui couvre environ 50% du budget, pourrait diminuer dans les prochaines années, en raison de la crise

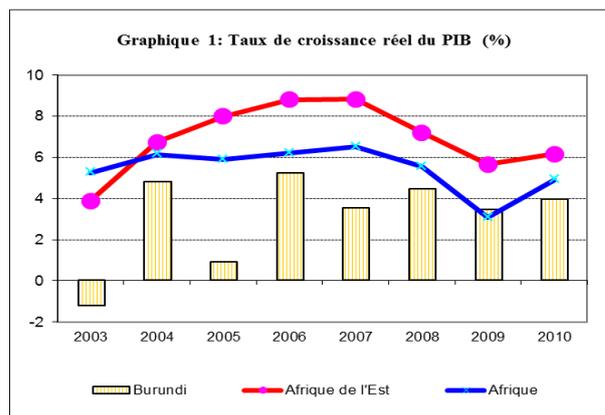
Décembre 2008, le gouvernement et le FNL-PALUPEHUTU ont signé un accord de partage du pouvoir, et en Janvier 2009 le groupe rebelle a enlevé la connotation ethnique PALUPEHUTU de son nom, lui permettant ainsi d'évoluer en tant que parti politique.

² La facilité élargie de crédit (FEC) a approuvé un programme pour le Burundi en Juillet 2008, pour un montant équivalent à 46,2 millions de droits de tirage spéciaux (environ 69,9 millions dollars EU). Une revue positive de l'FEC, basée sur le respect des critères de performance établis, permet au gouvernement du Burundi de demander le décaissement des fonds FEC.

économique qui touche les partenaires traditionnels et donc renforcer la pression sur les finances publiques. L'étude de la Banque sur la mobilisation des ressources domestiques pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est propose différentes pistes, notamment l'élargissement de l'assiette fiscale au monde rural. Il est toutefois encourageant de noter la hausse significative de 40% des recettes fiscales de la première moitié de l'année 2011 comparativement aux recettes de la même période en 2010.

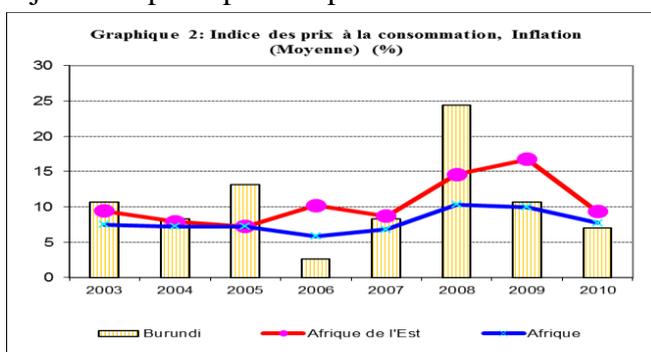
2.4 Structure de l'économie et moteurs de la croissance: L'économie est peu diversifiée et reste très vulnérable aux chocs externes (petit pays enclavé), politiques (instabilité) ainsi qu'aux aléas et changements climatiques. L'agriculture, essentiellement basée sur des petites exploitations agricoles, reste le secteur principal, représentant 43% du PIB et environ 90% de la main-d'œuvre, dont la majorité est constituée de femmes agricultrices. Le secteur agricole est dominé par la production du café (environ 800.000 planteurs en dépendent directement), suivi de celle du thé, et caractérisé par une productivité faible, avec un taux de croissance annuel inférieur à 3% entre 2006 et 2010. Le secteur tertiaire représente 32% du PIB, avec un taux de croissance de 5,1% en 2010, qui provient principalement du secteur des transports et télécommunications avec 6,9% et 8,8% respectivement en 2009 et 2010. Le secteur industriel a également enregistré une meilleure croissance (5% en 2010 contre 3,7% en 2007), provenant principalement de la construction, l'industrie minière et l'énergie. Le Burundi dispose d'importants gisements miniers mais l'exploitation de ces ressources dépend de la réalisation des projets d'infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques.

2.5 Perspectives de croissance: Depuis 2000, le Burundi a connu une lente reprise économique avec un taux de croissance moyen de 3%. Cette tendance se confirme avec un taux de 3,9% en 2010 et 4,2% (estimé) en 2011. Cependant, étant donnée la forte croissance démographique, il faudrait au Burundi des taux de croissance du PIB de 8% les quatre prochaines années pour pouvoir atteindre, à l'horizon 2015, le niveau de revenu national brut par habitant d'avant la guerre.



2.6 Commerce: Le commerce international est structurellement déficitaire d'une année à l'autre, puisque les importations sont plus élevées que les exportations, et connaissent une croissance plus prononcée. Dans la première moitié de l'année 2011, les importations ont augmenté de 44%, principalement en raison de l'augmentation des achats de matériaux de construction et du pétrole, et en 2011 sont estimées à 540 millions de dollars EU contre seulement 105,9 millions de dollars EU pour les exportations. Les exportations ne sont pas diversifiées et sont principalement constituées de produits primaires à faible valeur ajoutée. En 2010, 69% des recettes d'exportations provenaient de l'exportation du café, 18% du thé, 3% du secteur minier, et le reste de l'horticulture, du coton, et de l'or. Les exportations de café et de thé n'ont pas pu s'imposer comme moteur de croissance étant donné la forte volatilité à la fois des cours mondiaux et du volume de production. Les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et les autres pays partenaires au sein du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) importent respectivement 12% et 15% de la valeur des exportations, alors que les pays européens sont toujours les principaux importateurs.

2.7 Gestion macroéconomique: En janvier 2009, le pays a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et a bénéficié d'un nouvel allègement de sa dette extérieure. Malgré les réformes budgétaires et la

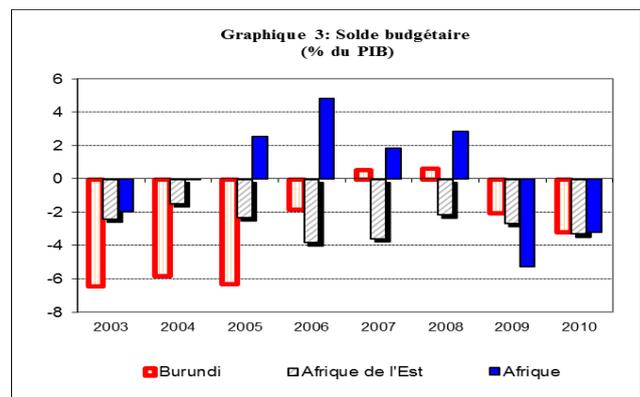


hausse des exportations entre 2009-2011, le ratio du service de la dette/exportations s'est détérioré de 1,7% à 6,9%. Le risque de surendettement reste élevé en raison du déséquilibre structurel de la balance commerciale et de la vulnérabilité de l'économie burundaise aux chocs externes. A cette fin, le gouvernement s'est engagé, après discussions avec le FMI, à conduire une politique fiscale et monétaire très prudente et à n'accepter de financements extérieurs que sous la forme de dons ou de prêts très concessionnels.

2.8 Politique monétaire: Le Burundi est membre de l'Union Douanière de la CAE, qui, à l'horizon 2012 pourrait aboutir à une union monétaire. Le pays mène donc sa propre politique monétaire, qui demeure axée sur la stabilité des prix avec l'objectif d'un taux d'inflation à un seul chiffre. La marge de manœuvre reste cependant très limitée étant donné la forte influence des prix à l'importation sur le niveau général des prix. La variabilité, en particulier la hausse de l'inflation est un problème récurrent, avec un taux d'inflation estimé à 14% en 2011 (9,5% en 2010 et 4,6% en 2009) en raison principalement d'une flambée des prix des produits de première nécessité et des cours du pétrole sur le marché mondial.

2.9 La vulnérabilité du pays est renforcée par les difficultés à mettre en place des mesures permettant d'absorber les chocs externes comme démontré dans le document de la Banque « Analyse de la sensibilité de l'économie burundaise aux chocs ». En dépit des progrès enregistrés, grâce aux différentes mesures mises en place, progrès reconnus par les partenaires, toute augmentation du prix du pétrole ou des denrées alimentaires entraîne immédiatement une détérioration de la balance commerciale et une hausse de l'inflation. Aussi, la poursuite et l'approfondissement des réformes s'avèrent indispensables.

2.10 Politique budgétaire: La mobilisation des ressources internes reste au cœur des politiques budgétaires et devra continuer à être améliorée. Les recettes fiscales ont graduellement augmenté de 2007 à 2009 grâce à la croissance des impôts sur les revenus et les biens et services. Cette augmentation s'est renforcée en 2010 suite à la mise en œuvre du programme de modernisation de l'administration des recettes fiscales, notamment la création de l'OBR en juin 2010 et l'introduction de la TVA. Ainsi, le recouvrement des recettes a augmenté de 20% en 2010, représentant 19,1% du PIB, soit 0,8 % de plus que prévu. Notons que pour la première fois depuis la crise, le pays est en mesure de financer ses dépenses courantes (hors investissements) sans financement extérieur.



2.11 Le déficit budgétaire en 2011, contributions des bailleurs de fonds comprises, a enregistré une légère amélioration en diminuant de 4,3% en 2010 à 4,1%. Au total, le budget global de l'exercice 2011 sera financé à hauteur de 53,5% par les donateurs. La démobilisation de nombreux combattants a réduit les dépenses de défense et le gouvernement s'est engagé à réduire davantage les dépenses du secteur de la sécurité en faveur des secteurs économiques et sociaux prioritaires. Cependant, en 2010, les ressources consacrées aux secteurs productifs (agriculture, industrie et mines) et aux infrastructures économiques ne dépassaient pas respectivement 6,2% et 15,1% des dépenses totales, niveaux très insuffisants face aux besoins. En outre, la masse salariale qui représente 12% du PIB en 2011 représente un autre défi. Le gouvernement s'est engagé à la ramener à moins à 11% du PIB à moyen terme (pour une moyenne africaine d'environ 10%), sans affecter les recrutements dans les secteurs sociaux.

2.12 Taux de change et évolution dans le secteur extérieur: Le déficit du compte courant s'est détérioré en 2011, avec un déficit prévisionnel de 16,5% du PIB après avoir atteint 13,4% en 2010. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation du déficit de la balance commerciale suite à une subvention temporaire³ du carburant, introduite pour contrebalancer l'augmentation des cours mondiaux. Le taux de change s'est stabilisé et la banque centrale poursuit les réformes du système des enchères de devises, avec le soutien du FMI. Les réserves extérieures en mois d'importation sont stables autour de 5 mois.

Contexte du secteur financier

2.13 Avec 75% des actifs du système financier, les banques dominent le secteur financier et affichent des taux de liquidité et de rentabilité très élevés. Le ratio de solvabilité était de 14% en moyenne en 2008, nettement supérieur à la moyenne régionale, et le taux de rendement sur fonds propres était au niveau remarquable de 30% en moyenne. Néanmoins, le cadre juridique et réglementaire du secteur financier nécessite d'être renforcé, avec des marchés des capitaux encore peu développés. A cet effet, le gouvernement a élaboré une stratégie de réforme de ce secteur et un plan d'action qui se concentre sur la modernisation de l'infrastructure et du cadre légal du système des paiements, en ligne avec la CAE.

2.14 Accès au financement: Le manque d'accès au financement, en particulier les crédits à long terme, est un sérieux problème pour la majorité de la population. En raison du manque de représentation dans les zones rurales et de l'accès limité aux garanties bancaires, spécialement pour les femmes, seule 2% de la population possèdent un compte bancaire et moins de 0,5% ont un prêt. Le marché de la microfinance a enregistré des progrès limités, et est caractérisée par un taux de pénétration de 7% pour le crédit et de 26% pour l'épargne.

Secteur Privé et Climat des affaires

2.15 Le secteur privé reste embryonnaire avec 3.000 entreprises enregistrées, pour la plupart petites et moyennes, employant 37.000 personnes. La part de l'investissement privé dans le PIB, bien qu'ayant progressé de 2,2% en 2000 à 13% en 2010, reste limitée. Les carences au niveau de l'infrastructure, en particulier le manque de réseau routier adéquat et d'accès à l'électricité, constituent des obstacles importants. Cette situation est aggravée par l'instabilité politique, la corruption, un faible système légal, un manque de ressources humaines qualifiées et l'accès difficile au financement. Le pays est classé 169^{ème} sur 183 pays dans le rapport «Doing business» de 2012 et 140^{ème} sur 142 par le rapport global de la compétitivité.

2.16 Réformes: Des avancées notables en matière de réformes dans plusieurs secteurs sont à mettre au crédit du gouvernement. En 2010, il créé l'Agence burundaise pour la Promotion des Investissements (API). Ceci a permis d'améliorer trois⁴ indicateurs du «Doing business», et en conséquence a conduit à l'amélioration du classement en 2012 (181^{ème} en 2011). L'API va désormais se concentrer sur les autres indicateurs. Par ailleurs, dans le cadre de la CAE, le gouvernement est en train d'harmoniser sa législation fiscale. Sachant que les impôts et taxes sur le revenu sont les plus élevés de la CAE, l'élargissement de la base, déjà initiée par l'OBR, s'avère indispensable pour maintenir le niveau des

Tableau 1: La facilité de faire des affaires en Afrique de l'Est					
	Burundi	Kenya	Rwanda	Tanzanie	Ouganda
Facilité de faire des affaires	169	109	45	127	123
Démarrage d'une entreprise	108	132	8	123	143
Agréments	159	37	84	176	109
Obtention d'électricité	151	115	50	78	129
Enregistrement de biens	109	133	61	158	127
Obtention de crédits	166	8	8	98	48
Protection des investisseurs	46	97	29	97	133
Paiement des impôts	125	166	19	129	93
Commerce transfrontalier	174	141	155	92	158
Exécution des contrats	172	127	39	36	116
Résolution de l'insolvabilité	183	92	165	122	63

Source: Doing Business 2012

³ Toute baisse des prix internationaux des carburants entrainera une réduction de la subvention. Elle expirera fin 2011.

⁴ La révision du Code des sociétés privées et publiques de 1996, adoptée par le parlement en avril 2011, a permis de simplifier les procédures de création de sociétés : le nombre de jours pour créer une entreprise est passé de 30 à 2, le temps de transfert des biens est passé de 72 à 8 jours et l'approbation des permis de construction se fait en deux fois moins de temps.

recettes. Enfin, l'absence d'un cadre légal en matière de partenariat public privé (PPP) est un frein au cofinancement des infrastructures.

Gouvernance

2.17 L'évaluation des politiques et des institutions du pays (cf. Annexe 1) indique que la notation globale de la gouvernance est restée stable à 2,8 entre 2008 et 2010. Les notations des sous-critères sont également restées identiques. Avec une note de 2, la « transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public » enregistre la plus basse performance. L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance avec une note globale de 45/100 entre 2009 et 2010 positionne le Burundi à la 37^{ème} place des pays africains. Les plus mauvais scores concernent l'éducation (48/53), les infrastructures (46/53), la santé (44/53), la sécurité nationale (41/53) et la sécurité personnelle (39/53).

Encadré 4: Lutte contre la corruption. Pour la deuxième année consécutive, le score dans l'Indice de Perception de la corruption de Transparency International est resté inchangé à 1,8 sur 10 en 2010 et 2009, par rapport à 1,9 en 2008. Le pays se classe à la 170^{ème} position sur 178 pays, dernier au sein de la CAE. La culture de l'impunité, venant de la crise de 1993, concernant les crimes en général ainsi que les cas de corruption graves reste inquiétante. Néanmoins, les condamnations récentes des dirigeants de la SOSUMO et de l'OTRACO confirment la volonté affichée au sein du gouvernement de lutter contre la corruption, avec une politique de « zéro tolérance » et une sensibilisation accrue dans la population. Le gouvernement va très prochainement lancer la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption avec un plan d'action très détaillé. Il y a toutefois un risque que les efforts des différentes institutions impliquées dans la lutte contre la corruption (l'Inspection Générale de l'Etat, la Brigade Spéciale Anti-corruption, la Cour Anti-corruption et la Cour des Comptes) soient contraints par le manque de mécanismes formels de collaboration et de textes réglementaires inadaptés.

2.18 Gestion des finances publiques: Des risques fiduciaires importants ont été identifiés par les différentes études menées récemment⁵ dans les domaines du processus de budgétisation, du contrôle de l'exécution du budget, de la comptabilité et l'information financière et des contrôles interne et externe. La mise en œuvre d'un programme de réformes de la gestion des finances publiques est en cours⁶, comprenant notamment (i) la soumission au Parlement de la loi des finances (ii) l'élaboration de manuels de procédures d'exécution budgétaires et (iii) l'élaboration des rapports trimestriels d'exécution.

2.19 Passation de marchés: L'actuel code des marchés publics, aligné au code des pays de la CAE, est entré en vigueur en octobre 2008. Son objectif est d'établir des règles et procédures rationnelles qui favorisent la concurrence et la transparence. L'année 2009 a vu la mise en place des organes prévus par le code. Malgré ces progrès, les capacités institutionnelles pour mettre en œuvre les règles et procédures demeurent limitées au regard du niveau de professionnalisation des acteurs.

Encadré 5: Défis liés à la mise en œuvre du Code des marchés publics. L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et celle de la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP) ont été mises en place en 2009. L'intégrité du système repose essentiellement sur la DNCMP et l'ARMP. La DNCMP émet des avis sur tous les dossiers au-dessus de certains seuils bien définis tout en exerçant un contrôle à posteriori sur les marchés en deçà de ces seuils. De son côté, l'ARMP dispose d'une part d'un mécanisme de recours indépendant assuré par son Comité de règlement des différends et d'autre part est chargée d'assurer des audits réguliers de la passation des marchés. La faiblesse fondamentale dans ce dispositif réside dans le fait que l'ARMP n'est pas autonome financièrement et que son ancrage au Ministère des finances n'est pas approprié. En matière de transparence, il n'existe pas de journal de marchés publics, ni de site web pour assurer une large diffusion de l'information sur la passation des marchés. A court terme, l'opérationnalisation effective et l'efficacité des cellules de passation, qui sont des structures ad hoc, doivent être renforcées. En matière de contrôle, l'ARMP doit entreprendre l'audit à posteriori des marchés.

⁵ Public Expenditure Management and Financial Accountability Review (PEMFAR) en 2008; Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) en 2009; Public Expenditure Review (PER) en 2010.

⁶ Rapport d'évaluation, PARE IV, Mai 2011

Contexte Social

2.20 Les indicateurs de développement humain ont connu une amélioration sensible depuis 2005, en raison principalement de l'engagement accru du gouvernement et des donateurs, surtout en ce qui concerne la santé et l'enseignement de base. Le pays a ainsi amélioré son indice du développement humain, mais reste classé 166ème sur 169 pays. Selon la dernière enquête 2006 menée auprès des ménages,⁷ 67% de la population vit en dessous du seuil de

Encadré 6: Emploi. Le chômage est un problème préoccupant, surtout dans le cadre de la consolidation de la paix, et contribue à l'insécurité. En tant que pays fragile, les problèmes liés au chômage, notamment le chômage des jeunes doivent occuper une place de choix. Toute activité génératrice d'emplois, en créant de la richesse, contribue aussi à la consolidation de la paix et de la sécurité. Le chômage est essentiellement urbain, alors que la grande majorité de la population rurale se déclare occupée aux activités agricoles, et touche davantage les jeunes et les femmes. En 2008, le taux de chômage était évalué à 14,4% à Bujumbura, 9% à Gitega et 6,5% à Karusi et l'âge moyen des chômeurs était de 29 ans. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi représentant 60% des chômeurs. Ces chiffres sous-estiment la réalité mais reflètent bien le fait que les opportunités d'emplois sont rares, aussi bien en raison du très faible développement du secteur privé formel que des restrictions dans la fonction publique. En milieu urbain, c'est donc principalement le secteur informel (dont 70% sont des femmes) qui sert de vivier d'emplois si l'accès aux intrants et à la mécanisation est facilité.

pauvreté (0,64 dollars EU/jour en milieu urbain et 0,41 dollars EU/jour en milieu rural) contre une moyenne africaine de 42,3%. Cette moyenne nationale élevée dissimule néanmoins de fortes disparités, avec 69% de pauvreté en milieu rural contre 34% en milieu urbain, soit un pays caractérisé par une forte pauvreté rurale. Le coefficient de Gini s'élevait à 0,33 en 2006 et aucune donnée récente ne permet d'analyser l'évolution des inégalités. Les populations rurales, déjà les plus pauvres, sont aussi les plus vulnérables au changement climatique, et en particulier les femmes, car elles dépendent plus que toutes autres de l'environnement pour leur subsistance (accès à l'eau et aux combustibles, aux produits vivriers, etc.).

2.21 Il est probable que le Burundi n'atteigne pas un seul des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)⁸ en 2015 (cf. Annexe 2). Cette situation est principalement due au fait que l'année de référence est 1990, alors que depuis 1993, le pays a connu une crise politico-militaire majeure qui a fortement affecté les conditions de vie.

2.22 Santé: L'introduction du système gratuit des soins maternels et infantiles en 2006 a conduit à l'augmentation de la couverture vaccinale, qui est passée de 59% à 86% entre 2006 et 2010. Le taux d'accouchement dans les formations hospitalières est passé de 22% en 2005 à 41% en 2009 et le taux de mortalité infantile s'est également amélioré de 166/1000 en 2006 à 71 en 2011. Malgré les mesures prises pour faciliter l'accès des femmes et des enfants aux soins de santé, la situation reste préoccupante. La mortalité maternelle reste élevée avec un taux de 615 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2009. Pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA ou souffrant de la tuberculose et du paludisme, les subventions ont permis d'accroître le nombre de bénéficiaires, de 600 à 20.307 entre 2002 et juin 2010. Le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les adultes de 15-49 ans est de 4,2% chez les femmes et de 3,3% chez les hommes.

2.23 Eau potable: Le taux d'accès à l'eau potable est d'environ 85% à Bujumbura et 55% en milieu rural. En 2009, 61% des centres de santé et seulement 27% des écoles primaires disposaient de points d'eau potable fonctionnels. L'appui en cours de la Banque dans ce secteur se concentre sur la réhabilitation et l'extension du réseau en milieu rural.

2.24 Education: Le taux net de scolarisation, grâce à la politique de l'enseignement primaire gratuit pour tous, est passé de 53% en 1990 à 90% en 2008/2009. Toutefois, des défis majeurs subsistent, en particulier la qualité de l'éducation et l'inégalité dans l'accès à la scolarisation aussi bien au niveau de l'enseignement secondaire qu'à celui du supérieur. Le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire est de 17% pour les filles contre 24% pour les garçons tandis qu'au niveau du second cycle, ces taux sont ramenés respectivement à 9% et à 17%. Concernant l'enseignement

⁷ Questionnaire Unifié du Bien être de Base (QUIBB), Banque Mondiale, 2006

⁸ Selon le WDR 2011, aucun état fragile à faible revenu ou aucun pays en conflit n'a encore atteint un seul OMD

primaire public, le rapport filles/garçons se situait en 2009 à 97% (72% au secondaire). En juillet 2009, le gouvernement s'est doté d'une Politique Nationale de l'Education des Filles afin d'instaurer l'égalité d'ici 2015.

2.25 Genre: Les efforts du Gouvernement pour l'équité de genre sont encourageants. En premier lieu, le pays a ratifié la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes entre autres instruments internationaux et nationaux. Il s'est doté d'une Politique Nationale Genre en 2003, d'un cadre légal adéquat, tels que la Constitution de 2005 qui institutionnalise que 30% des postes de décisions devront être des femmes et d'un nouveau Code Pénal 2009 pour renforcer la répression contre les violences liées au genre. Grâce à cela, les femmes sont représentées à 32% à l'Assemblée Nationale, 46% au Sénat et 42% au Gouvernement. Néanmoins l'autonomisation des femmes constitue toujours un défi, à cause du très faible accès aux facteurs de production comme le crédit et la terre ainsi que leur participation insignifiante dans les secteurs porteurs. Selon la tradition, les femmes ne peuvent pas posséder des terres et ne peuvent pas hériter ni de leurs maris ni d'aucun parent. Cette situation aggrave et renforce la vulnérabilité des ménages dirigés par les femmes, qui représentent environ 22% du total. Pour 2011, le plan pour la mise en place de la résolution Onusienne 1325⁹ est envisagé et un projet de loi spécifique contre les violences sexuelles au Burundi est prévu pour approbation en 2012.

2.26 Société civile: Le gouvernement reconnaît le rôle important de la société civile et de la liberté de la presse dans le renforcement de la démocratie et la garantie d'un processus participatif. La société civile est active et a été encouragée à participer au processus d'élaboration du CSLP II ainsi que dans les divers groupes sectoriels. La constitution garantit la liberté d'expression et de la presse, mais des barrières formelles et informelles et autres entraves, notamment en matière de capacité, subsistent. En 2010, le Burundi se plaçait seulement à la 108^{ème} position sur 178 pays en 2010 pour la liberté de presse.

Environnement et changement climatique

2.27 L'environnement naturel est riche en ressources et constitue un capital pour l'ensemble des activités socio-économiques. Au niveau des ressources en eau, le pays est bien loti grâce à une pluviométrie abondante, un réseau hydrographique dense et des fortes capacités de mobilisation dans les marais et les lacs. Cette richesse hydraulique contraste avec une vulnérabilité due à une répartition géographique inégale ainsi qu'à une gestion limitée des séquences sèches et l'absence d'aménagement pour la mobilisation de cette ressource. Le Burundi fait face à une dégradation continue et accélérée de son environnement dont les effets néfastes s'observent déjà à travers la détérioration du cadre de vie et la baisse de la capacité de production, en particulier au niveau du secteur agricole. Les sols du Burundi enregistrent une baisse progressive de fertilité, ce qui a un impact important sur les femmes, en augmentant leur charge de travail, puisqu'elles constituent la majorité des agriculteurs, mais aussi ce sont elles qui collectent le combustible (bois) et l'eau. Cette dégradation des sols est consécutive à plusieurs causes dont les plus importantes restent la forte pression démographique et l'exploitation ininterrompue des sols, qui ne facilitent pas le repos des terres. Quant à la dégradation des ressources forestières, elle concerne aussi bien la végétation naturelle que les boisements artificiels. 10% du couvert forestier ont disparu entre 1992 et 2010 dû au fait que la population s'était réfugiée dans les forêts pendant la crise, ainsi qu'au changement climatique. Les résultats de simulation du changement climatique aux horizons 2000-2050 font état d'une augmentation de la température ainsi que d'une variabilité plus marquée des précipitations caractérisée essentiellement par le rétrécissement de la saison des pluies. Ces perspectives sont de nature à exacerber et à aggraver les impacts déjà observés ces dernières années, notamment en matière de sécurité alimentaire et de dépendance énergétique.

⁹ Le 31 octobre 2000, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, une norme internationale innovante. Cette résolution demande une pleine et égale participation des femmes dans toutes les initiatives relatives à la paix et à la sécurité. Elle demande également à ce que les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité fassent parties des priorités de l'agenda global.

III. OPTIONS STRATEGIQUES

Cadre stratégique du pays

3.1 Le cadre de développement global et les objectifs de développement social et économique à long terme sont stipulés dans la «Vision Burundi 2025», adoptée par le Parlement en octobre 2010. Cette vision s'accompagne d'un instrument de planification à moyen terme, le CSLP, dont la deuxième génération est en cours de validation et sera lancée officiellement au plus tard début janvier 2012. Les quatre axes

stratégiques, identifiés suite à une large concertation entre le gouvernement, la société civile et les partenaires au développement, sont: 1) le renforcement de l'état de droit, la consolidation de la bonne gouvernance et la promotion de l'égalité du genre; 2) la transformation de l'économie pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois; 3) l'amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et le renforcement de la solidarité nationale; 4) la gestion de l'espace et de l'environnement en harmonie avec le développement.

Encadré 7: La Vision 2025. Les principaux objectifs à l'horizon 2025 sont : (i) une croissance économique annuelle de 10%, (ii) une maîtrise de la croissance démographique avec un taux annuel de 2% et (iii) un taux de pauvreté ramené à 50%. Pour atteindre ces objectifs, la vision repose sur huit piliers: i) la bonne gouvernance et le renforcement des capacités de l'Etat; ii) le capital humain; iii) la croissance économique et la lutte contre la pauvreté; iv) l'intégration régionale; v) la démographie; vi) la cohésion sociale; vii) l'aménagement du territoire et l'urbanisation et viii) le renforcement du partenariat avec toutes les parties prenantes.

3.2 Le CSLP II accorde la plus haute priorité à une croissance soutenue et créatrice d'emploi, qui passe nécessairement par un cadre macroéconomique sain, la productivité renforcée des secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture, les infrastructures économiques, la promotion du secteur privé et l'emploi des jeunes. Il inclut désormais la question genre¹⁰ comme un levier important des politiques et du développement, absent du CLSP I. Le CSLP II identifie également la préservation de l'environnement et le changement climatique comme priorité majeure (peu développée dans le CLSP I) et tente de développer et approfondir le lien entre la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement. Concernant la société civile et le secteur privé, le CSLP II affirme la nécessité d'un partenariat actif pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, notamment dans la lutte anti-corruption et le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques. Notons que la question de la protection sociale des groupes vulnérables n'est pas approfondie dans le CSLP II.

Atouts et opportunités

3.3 Une meilleure valorisation du potentiel d'exportation agricole: Avec un régime pluviométrique qui rend possible deux saisons agricoles par an, des ressources hydrauliques importantes et une bonne fertilité des terres, le secteur agricole a le potentiel de stimuler la croissance. En outre, les femmes, si elles sont dûment outillées (formation, accès aux intrants et au crédit) peuvent jouer un rôle majeur dans la modernisation du secteur agricole, vu qu'elles représentent 90% de la main d'œuvre rurale informelle. Etant donnée l'existence de conditions agro-écologiques idéales, la production de café de qualité supérieure a le plus fort potentiel (la réforme du secteur est en cours, avec 13 stations de lavage du café déjà privatisées et 104 restantes). Le pays pourrait également tirer profit de la forte demande sur le marché du commerce équitable et sur les autres marchés de niche. Les cultures non traditionnelles d'exportations comme les produits horticoles et fruitiers, les huiles essentielles, les plantes médicinales, les avocatiers et le macadamia, sont autant d'opportunités pour le pays et bénéficient du soutien du gouvernement. L'exploitation de ces potentialités est cependant liée à une amélioration du climat des affaires, une gestion foncière adéquate et l'amélioration des infrastructures rurales.

3.4 Un potentiel minier sous-exploité: Le Plan d'actions pour les infrastructures au Burundi met en exergue le potentiel minier du Burundi et les défis associés. Le secteur offre de réelles opportunités à moyen et long terme. En effet, le Burundi dispose de la deuxième plus grande

¹⁰ Profil genre de la Banque, 2011

réserve de Coltan dans la région et 6% des réserves mondiales de nickel. Avec un gisement d'environ 180 millions de tonnes (l'un des dix plus larges gisements connus et non encore exploités dans le monde), Musongati détient les réserves de nickel recherché par l'industrie métallique. L'exploitation de ces ressources se fait actuellement de manière artisanale, en grande partie en raison de l'absence d'infrastructures adéquates en électricité et transport. Des études de traitement du nickel sur place, afin de transformer les minéraux au lieu de les exporter à l'état brut sont en cours. Le pays est aussi en train de réformer le cadre juridique du secteur et de mettre en place un programme de certification de ses exportations de minerais visant à rendre ces opportunités d'investissement plus intéressantes pour les grands producteurs. La Banque, de son côté, encourage le pays à adhérer à l'initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) et pourrait lui apporter son soutien, notamment à travers la Facilité africaine de soutien juridique.

3.5 Une position stratégique dans la sous-région: Le pays pourrait tirer profit de sa position stratégique en servant de porte d'entrée pour les mouvements de biens et services entre la CAE (région anglophone) et la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC, région francophone). De telles relations existent déjà entre le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC), un marché de 60 à 80 millions d'habitants. A titre d'exemple, les deux pays coopèrent de manière très étroite dans le secteur de l'énergie¹¹. Avec son adhésion à la CAE en 2007, le Burundi renforce encore sa position stratégique, en intégrant un marché commun de 133,5 millions de personnes et un PIB d'environ 75 milliards dollars EU. Au-delà des avantages commerciaux escomptés, une plus grande intégration pourrait aussi contribuer à réduire les tensions politiques et les problèmes sécuritaires¹². Pour tirer plein profit de cette position géographique, et comme stipulés dans le DSIR pour la région de l'Afrique de l'Est, la priorité doit être donnée au développement des infrastructures régionales, notamment dans le transport et l'énergie, mais également aux investissements dans les infrastructures immatérielles, comme les postes frontières uniques.

Défis et faiblesses

3.6 Assurer l'autosuffisance alimentaire: En dépit de son potentiel, le secteur agricole est dominé par les activités de subsistance et caractérisé par une productivité très faible qui ne suffit pas à garantir la sécurité alimentaire. La pression démographique sur la terre ainsi que l'absence d'accès aux substituts du bois d'énergie contribuent à la dégradation de ces ressources. L'absence d'infrastructures permettant la circulation en toute saison de biens et des personnes empêche le développement du secteur agricole et l'enclavement des zones rurales ne permet pas aux produits d'être acheminés depuis les zones de productions vers les marchés nationaux et régionaux. En outre, l'insécurité qui a prévalu dans les zones rurales depuis 1993, combinée aux fréquents conflits fonciers, ont conduit à un manque d'entretien généralisé des plantations et représentent un obstacle à l'investissement. La perturbation du régime climatique, qui se traduit par un début tardif et un raccourcissement de la saison des pluies, occasionne également des pertes importantes en termes de production agricole¹³.

¹¹ Les investissements dans l'énergie propre, étant donné leurs coûts élevés, requièrent une solution au niveau régional en intégrant le secteur privé

¹² La consolidation de la paix dans la région est un des objectifs clés de la CAE

¹³ Une stratégie nationale d'approvisionnement énergétique orienté vers la substitution progressive de l'usage du feu de bois par des énergies nouvelles et renouvelables, constituerait une action nationale appropriée de mitigation particulièrement intéressante dans la mesure où elle offre des bénéfices additionnels au niveau environnemental (régénération du couvert forestier, lutte contre l'érosion, etc.)

3.7 Le manque d'infrastructures: Le Burundi souffre d'un déficit d'infrastructure important, qui constitue un obstacle majeur au développement du pays, comme confirmé par le Plan d'action pour les infrastructures au Burundi, réalisé par la Banque en 2009. En effet, le Burundi est devancé par tous les autres membres de la CAE en ce qui concerne l'accès aux infrastructures de base. Quant à l'infrastructure routière, dont

Encadre 8 : Un plan d'action pour les infrastructures au Burundi.

Dans le cadre de la coopération entre le Burundi et la Banque, une étude ayant pour objet d'analyser en détail les besoins en infrastructure dans une perspective régionale a été menée. Basée sur une analyse intégrée des transports, de l'énergie, des télécommunications et de l'exploitation minière, un plan d'actions de 20 ans pour les infrastructures, aligné avec les objectifs nationaux comme régionaux a ainsi été élaboré.

Le plan d'action, d'un montant de 5,8 milliards de dollars EU, sera mis en œuvre au cours des deux prochaines décennies, en ciblant les besoins en infrastructures, en particulier l'amélioration des réseaux routiers et d'électricité, la modernisation de l'aéroport international et le raccordement des 8 millions d'habitants de ce pays enclavé au réseau fibre optique à haute vitesse par câble sous-marin.

Etat d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'actions

Réseau routier:	BAD - RN14 (fait) RN5 et RN15 (en cours) et RN13 et RN3 (envisagées) UE – RN12 (fait) et RN 13 et RN 4 (envisagées) Banque Mondiale – réhabilitation et entretien des pistes rurales (en cours)
Réseau électrique:	BAD – Rusumo falls et Ruzizi 3 (envisagée) UE – Ruzizi 3 (envisagé) Banque Mondiale – Rusumo falls (envisagé)
Réseau ferroviaire:	BAD - Dar es Salaam/Isaka/Musongati (études en cours)
Réseau internet:	Banque Mondiale – connexion au réseau à fibre optique (en cours)

Le secteur privé n'est pas encore impliqué mais les travaux relatifs à l'amélioration du cadre légal

dépendent 90% des services de transport intérieurs de passagers et de marchandises, des défis considérables subsistent pour assurer un accès adéquat à toutes les régions du pays à un coût raisonnable. A titre d'exemple, dans le secteur agricole, le coût des transports représente, en moyenne, 35% des prix à l'importation et 40% des prix à l'exportation des produits. En vue de faciliter son intégration, le pays s'est engagé à diminuer significativement les frais de transport et à faciliter l'accès aux marchés locaux et internationaux. Selon des estimations de l'API, 50 à 60% des produits vivriers pourrissent dans les régions rurales par manque d'infrastructures. Dans le domaine de l'électricité, seulement 3% des ménages sont raccordés au réseau national, avec une consommation moyenne de 25 KWh par habitant et par an, équivalent à 5% de la moyenne africaine. Plus de 90% du bilan énergétique est constitué du bois de chauffe et du charbon, avec un impact négatif sur la gestion des ressources naturelles et la santé (en augmentant les risques de maladies pulmonaires, surtout pour les femmes et les filles qui font la cuisine). Le Burundi est également en retard en ce qui concerne la densité des réseaux de télécommunications, avec un taux de couverture de la population de 3%, ainsi que pour l'accès à l'internet.

3.8 Malgré d'abondantes ressources en eau, le Burundi fait face à des problèmes d'approvisionnement en eau potable en raison de l'inégale distribution spatiale et temporelle des ressources. Faute d'infrastructures routières appropriées, ces tâches qui prennent énormément de temps (de longues distances à parcourir), sont assurées par les femmes et les filles et limitent leur temps dévolu à l'éducation et autres activités génératrices de revenus, mais affecte aussi négativement leur santé et sécurité personnelle.

3.9 Le manque de capacités: De manière générale, l'administration se caractérise par la faiblesse de ses capacités, aussi bien au niveau central que local. Ceci est caractéristique pour un pays fragile et se traduit par la difficulté et la lenteur dans la coordination et la mise en œuvre des politiques économiques et l'exécution des projets. Certes le pays a bénéficié d'un programme de renforcement des capacités institutionnelles de la Banque en matière de gestion des finances publiques visant l'amélioration de la transparence et de l'efficacité du budget et le renforcement des systèmes de contrôle interne, externe, et des marchés publics. Toutefois, le renforcement des capacités restent crucial, notamment au niveau du Système National de la Statistique, dont le manque de capacité a pour conséquence l'absence de données fiables.

3.10 Le climat des affaires: L'amélioration du climat des affaires reste un défi majeur à la croissance économique, notamment ses implications en matière de création de richesses, d'emplois et de mobilisation des revenus. En réponse, le Burundi a adopté de nombreuses réformes durant la dernière décennie et poursuit leur mise en œuvre avec le soutien de ces partenaires. En collaboration avec le secteur privé, la société civile et les partenaires clés, il est en train de rédiger une stratégie

pour le secteur privé et un programme pour appuyer l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat féminin. Les progrès accomplis sont énormes, notamment au regard des faibles capacités existantes, mais dans le but d'attirer les investisseurs et de faciliter l'émergence effective d'un secteur privé dynamique, l'amélioration du climat des affaires par la poursuite des réformes, notamment en matière de bonne gouvernance, est nécessaire et doit s'accompagner d'une mise à niveau minimum des infrastructures.

Coordination des bailleurs de fonds

3.11 Le Groupe de Coordination des Partenaires est le cadre formel pour le dialogue entre les différents partenaires au développement et le Gouvernement. Il est subdivisé en 12 groupes thématiques en charge des questions techniques et sectorielles. La fréquence des réunions avec le ministre concerné est mensuelle. La Banque est membre de plusieurs groupes sectoriels, et, à ce titre, les projets routiers ont bénéficié d'une synergie de cofinancement et de complémentarité avec les principaux bailleurs de fonds du sous-secteur routier (Banque Mondiale et UE). RWFO, dans le passé, a joué un rôle clé en fournissant son soutien et en participant aux réunions les plus importantes. Néanmoins, l'ouverture du BIFO, que le gouvernement demandait depuis longtemps, mais également très attendu par les partenaires, renforcera encore cette bonne collaboration et permettra à la Banque de devenir chef de file, notamment dans les infrastructures.

3.12 Partenaires au développement (Annexe 3): Les partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux ont été consultés par la Banque, afin d'établir une synergie de co-financement et de complémentarité. La sécurité alimentaire est prise en charge par le PAM, le FIDA, l'UE et la coopération belge. La coopération suisse intervient principalement en matière de réformes foncières, réforme cruciale pour le pays. Le domaine du développement humain est couvert surtout

par les bilatéraux, les agences onusiennes et les ONG. La Banque Mondiale, avec le projet d'appui à la gestion économique (PAGE) de 20 millions de dollars EU (montant élevé compte tenu

	Agriculture	Infrastructure	Secteur privé	Dev. Humain	Environnement	DDR
UE	x	x		x	x	
Banque Mondiale	x	x	x	x		x
USAID	x		x	x		x
Belgique	x	x	x	x		x
Banque (BAD)	x	x		x	x	
Agences onusiennes	x			x		x
Autres bilatéraux	x		x	x		x

des capacités d'absorption de l'administration) est le principal intervenant dans le domaine de la réforme du secteur privé, appuyée par le Fonds pour le climat des investissements en Afrique, notamment en ce qui concerne les droits de propriété, l'exécution des contrats, la fiscalité et les droits douaniers. La SFI, quant à elle se concentre sur le volet PPP. L'appui aux questions environnementales reste encore très limité, seules la Banque et l'UE soutenant ce secteur. Le pays bénéficie d'une assistance sous forme d'appui budgétaire général (ABG) axée sur l'amélioration de la gestion de finances publiques. Dans ce cadre, TRADEMARK EA¹⁴ appuie directement l'OBR. Au total, grâce à une bonne division du travail, la majorité des secteurs sont correctement couverts, et ce malgré un montant d'aide totale limité, qui pourrait d'ailleurs se contracter¹⁵ en raison notamment de la crise financière internationale. La Banque est attendue principalement en matière d'infrastructures, d'appui aux réformes (ABG) et de renforcement des capacités.

¹⁴ TRADEMARK EA est financé par la coopération belge, suédoise, néerlandaise, danoise et DFID.

¹⁵ Les coopérations britanniques et suédoises vont se retirer du pays

Le positionnement de la Banque au Burundi

3.13 Operations en cours: Le portefeuille actif (cf. Annexe 4) compte 7 opérations nationales pour un montant de 112,23 millions d'UC. Le secteur routier représente 58,9% du portefeuille, suivi du secteur social (17,7%). Les opérations multinationales actives sont au nombre de 6 pour un montant de 117,66 millions d'UC et concernent majoritairement le secteur routier, à hauteur de 70,1%.

3.14 Performance du portefeuille: Le taux de décaissement des interventions nationales se situe à 24,4%. Ce faible taux s'explique par les deux nouveaux projets de route approuvés en 2010 et 2011. La qualité du portefeuille s'est améliorée et a été jugée satisfaisante avec une note globale de 2,3 (sur une échelle de 0 à 3) en 2010 contre une note de 2,1 en 2008. Ceci reflète la forte implication de l'équipe pays, l'engagement du pays et le suivi rapproché, avec l'appui des Bureaux de la sous-région. Le décaissement rapide des opérations d'appuis budgétaires (toutes les conditions ont été remplies avec célérité) et l'achèvement du projet agricole avant la date de clôture sont également une bonne illustration. L'ouverture imminente du BIFO et la réorganisation de KEFO en centre régional des ressources (CRR) permettront encore d'améliorer la performance du portefeuille, en assurant une présence effective des experts sectoriels sur le terrain (liaison quotidienne Nairobi/Bujumbura –autour d'une heure) et de la prise en compte des questions transversales.

3.15 Lors des différentes missions de supervision et de préparation du DSP, l'examen de la mise en œuvre des recommandations de la dernière revue du portefeuille, effectuée en novembre 2010, a été discuté. Les résultats sont mitigés. Certaines recommandations ont été mises en œuvre et ont permis l'achèvement comme la bonne exécution des projets (PABV, PARE III et IV). D'autres doivent encore être mises en œuvre mais demandent plus de temps, comme tout ce qui concerne le renforcement des capacités. La présence de la Banque au Burundi permettra d'assurer un meilleur suivi au quotidien, et ainsi l'accélération de la mise en œuvre de toutes les recommandations.

Résultats et leçons tirées de la mise en œuvre du DSP 2008-2011

3.16 Résultats obtenus: Les interventions au cours de la période 2008-2011 ont eu un impact positif sur le processus de paix en contribuant à mettre en œuvre le CSLP I et indirectement à réduire les risques de reprise des conflits. En effet, les interventions dans le secteur des infrastructures et dans le secteur social ont donné non seulement des perspectives à la population rurale en créant des opportunités d'emplois, mais ont aussi permis un meilleur accès aux zones rurales par la création de pistes.

Encadré 9: DSP 2008- 2011 - Résultats clés.

- La Loi organique sur les finances publiques correspond aux standards internationaux
- Il existe des plans de trésorerie annuels, trimestriels et mensuels
- Un nouveau code des marchés publics a été adopté
- L'OBR et l'API ont été créés
- L'accès à l'électricité s'élevait en avril 2011 à 3% (2% en 2008)
- La valeur des exportations de produits agricoles croît de 54 millions de dollars EU (2006) à 98.89 millions de dollars
- Les terres agricoles préservées de l'érosion ont augmenté de plus de 15%

Suite aux interventions dans le secteur routier, l'intégration au sein de la CAE a été promue et devrait avoir des conséquences positives sur la compétitivité du pays à moyen terme. Les interventions dans le secteur agricole, ont permis l'exploitation de terres précédemment incultivables et ont ainsi contribué à renforcer la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement et ont créée également des opportunités de travail. Les programmes d'appui aux réformes économique (le PARE IV progresse comme prévu et sera achevé en Juin 2012) ont contribué à améliorer la gouvernance économique et financière. Par ailleurs, les interventions de la Banque, au travers de la Facilité africaine de l'eau, ont amélioré de manière significative l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans quatre provinces du pays et dans la capitale.

3.17 Leçons tirées: Le rapport d'achèvement du DSP 2008-2011 aboutit à la conclusion selon laquelle la stratégie était pertinente. Parmi les principaux enseignements qui sous-tendent la stratégie proposée, citons:

1. **Communication**: la nécessité d'améliorer la communication avec les ministères sectoriels et les parties prenantes. Le gouvernement ne connaît pas suffisamment les procédures de la Banque et les différents volets de financement disponible. *Mesures prises*: la Banque a renforcé la diversité des expertises dans les missions effectuées au Burundi. La dissémination des informations sera une des priorités de BIFO;
2. **Supervision des interventions**: La qualité des interventions pourrait s'améliorer en évitant un changement fréquent des chefs de projets. Au niveau du gouvernement, le recrutement des chefs de cellule d'exécution devrait également être renforcé pour assurer une bonne gestion du projet. *Mesures prises*: le recrutement d'un économiste pays pour le Burundi ainsi que l'ouverture du Bureau, avec des experts sectoriels en transport, énergie, développement humain et gouvernance, sans compter la proximité du CSR, permettront un suivi rapproché et continu des interventions de la Banque;
3. **Cadre de suivi et des résultats du DSP**: La qualité du cadre de suivi et des résultats du DSP doit être améliorée, en particulier les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART) et les résultats et les effets clairement distingués. *Mesures prises*: en dépit de la rareté des données disponibles, un effort a été fait pour s'assurer de la mesurabilité des indicateurs, en partenariat avec ESTA;
4. **Les risques**: ils ont été bien identifiés et atténués par les interventions de la Banque. Néanmoins, le risque venant du changement climatique doit être mieux intégré dans le prochain DSP étant donné que le Burundi dépend fortement de la performance du secteur agricole. *Mesures prises* : Comme suggéré, ce DSP met un accent particulier sur le changement climatique et les impacts environnementaux;
5. **Harmonisation**: des efforts restent à mener. *Mesures prises* : dans la mesure du possible, aucune unité ad hoc ne sera créée pour la supervision des interventions, mais les capacités de l'administration seront utilisées et, si besoin, renforcées. L'évaluation menée de l'utilisation des systèmes nationaux servira de référence et alimentera le dialogue pays. Enfin, l'ouverture du BIFO facilitera la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, avec un engagement effectif dans les groupes sectoriels, le déploiement des ressources dans le CSR venant en appui aux besoins sectoriels spécifiques du pays.

IV. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE

Justification de l'intervention du Groupe de la Banque

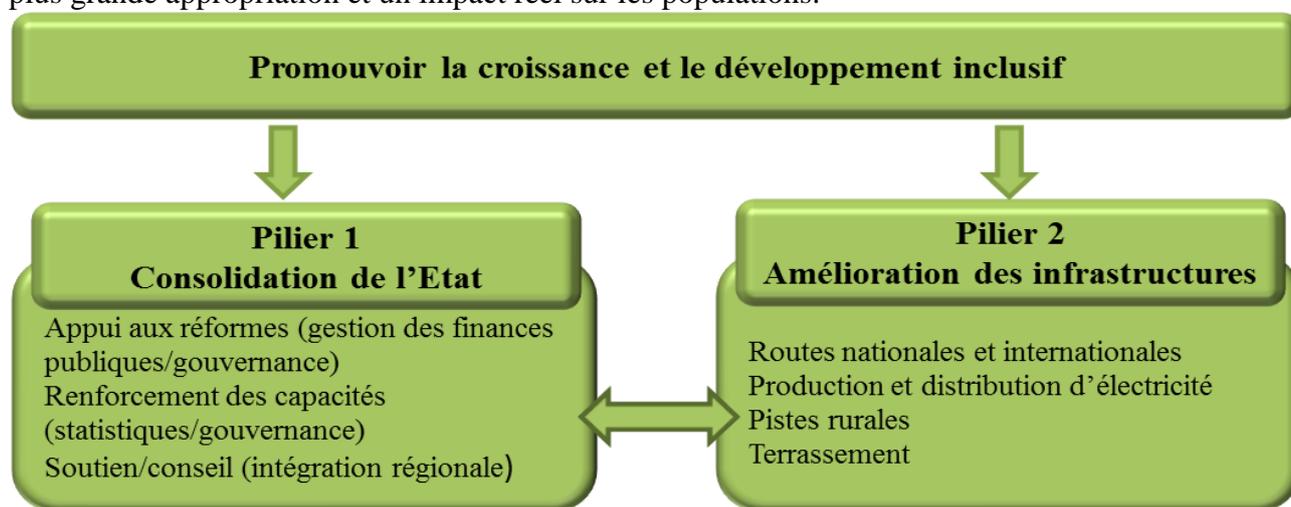
4.1 La stratégie a pour objectif de soutenir le Burundi dans la reconstruction post conflit à travers **la consolidation de l'Etat et l'amélioration des infrastructures**. Elle vise à soutenir le pays dans le but de libérer son plein potentiel économique en mettant l'accent sur l'approfondissement des réformes et la gouvernance, l'utilisation durable des ressources naturelles, la création d'emplois et l'autonomisation de la femme. En outre, la stratégie contribuera à stimuler le développement du secteur privé en fournissant un meilleur environnement des affaires et les services d'infrastructures adéquats. La sélection des domaines d'intervention tient compte des priorités du pays en s'alignant sur le CSLP II (cf. 3.1 et 3.2), de l'analyse des forces et faiblesses (cf. 3.3-3.10), de la fragilité du pays, de la stratégie de la Banque pour l'Afrique de l'Est, de la complémentarité avec les partenaires au développement (cf. 3.12) ainsi que des travaux analytiques menés.¹⁶ Ces travaux ont d'ailleurs permis de renforcer le dialogue avec le gouvernement et les partenaires et d'influencer les choix stratégiques et opérationnels. Compte tenu des ressources limitées et de la faible capacité de l'administration, la stratégie proposée met l'accent sur la sélectivité, avec deux piliers complémentaires, à savoir **la consolidation de l'Etat et l'amélioration des infrastructures** afin de **promouvoir la croissance et le développement inclusif**. Le choix de ces piliers est cohérent avec l'avantage comparatif de la Banque dans le secteur des infrastructures, ainsi que sa valeur ajoutée dans les domaines de l'appui aux réformes, la bonne gouvernance, et du renforcement des capacités.

4.2 Les piliers sont alignés aux priorités nationales, comme indiquées dans le CSLP II, qui mettent en exergue le rôle fondamental du renforcement de l'Etat comme celui de l'investissement dans les infrastructures pour contribuer à la croissance de l'économie, notamment celle du secteur agricole (cf. 3.3), au désenclavement des zones rurales (cf. 3.7) et à l'intégration régionale (cf. 3.5). La Banque, forte de son expérience passée, appuiera le gouvernement dans la mise en œuvre et

¹⁶Au cours du dernier DSP le pays a bénéficié de l'élaboration de plusieurs études stratégiques, à savoir (1) les deux documents de stratégie d'intégration régionale (Afrique Centrale et Afrique de l'Est), (2) l'Analyse de la sensibilité de l'économie burundaise aux chocs, (3) la mobilisation des ressources domestiques pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est et (4) le plan d'action pour les infrastructures au Burundi.

l'approfondissement des réformes et consolidera ces acquis par le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance et des statistiques, afin de stimuler la croissance économique et le développement du secteur privé. La Banque se concentrera sur l'amélioration du réseau d'infrastructures (cf. 3.7-3.8) servant d'appui aux secteurs productifs, en particulier le secteur agricole. Elle promouvra les infrastructures respectueuses de l'environnement, notamment l'hydroélectricité et le chemin de fer, et visera à renforcer les capacités des populations à s'organiser pour mieux exploiter les opportunités créées par les infrastructures construites. Grâce aux effets positifs indirects sur la production agricole à travers l'amélioration des infrastructures et une meilleure gestion des ressources environnementales, les interventions proposées contribueront également à la sécurité alimentaire.

4.3 Consultations avec les parties prenantes: Des consultations intenses avec le gouvernement et les parties prenantes lors de l'élaboration du DSP ont confirmé l'alignement sur le CSLP 2 et la pertinence des piliers. Elles ont également mis en exergue l'importance de maximiser les synergies avec les partenaires techniques et financiers afin de renforcer l'approche sélective du DSP tout en assurant une bonne couverture des différents secteurs porteurs du pays et la soutenabilité des interventions, mais aussi le rapprochement avec le secteur privé et la société civile, pour assurer une plus grande appropriation et un impact réel sur les populations.



4.4 **Pilier 1: Consolidation de l'Etat.** L'État, au niveau national, mais encore plus au niveau local, souffre d'un manque de capacités, caractéristique des pays fragiles, qui réduit la portée des actions et les marges de manœuvre pour entreprendre les réformes nécessaires, notamment pour attirer le secteur privé; et ceci en dépit des efforts consentis par le Burundi en matière de réformes et d'assainissement du cadre macroéconomique (comme confirmé par les différentes revues satisfaisantes du FMI). C'est pourquoi la Banque continuera son appui aux réformes, en étroite collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers, sous forme d'appui budgétaire général (ABG), qui répond aux critères requis en matière d'appui budgétaire, tel que précisé dans l'annexe 5. Cet appui s'articulera autour de l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la gouvernance économique et financière et bénéficiera des leçons tirées des appuis antérieurs. Il permettra de contribuer à l'amélioration du cadre macroéconomique, mais également à promouvoir un meilleur climat des affaires, propice au développement du secteur privé.

4.5 En complémentarité avec l'appui budgétaire général, la Banque envisage de concentrer les ressources du pilier 3 provenant de la FEF sur le renforcement des capacités de l'État, dans les domaines suivant: (i) la bonne gouvernance – l'assistance s'inscrit dans un souci de consolidation des effets positifs des appuis budgétaires antérieurs et des appuis institutionnels, notamment la réduction des risques fiduciaires, par une amélioration de la transparence, de l'efficacité du budget, de la gestion de la dette et le renforcement des systèmes de contrôle interne, externe, et des marchés publics du pays; (ii) l'efficacité du système statistique national – l'assistance visera principalement

à apporter un soutien à l'élaboration du diagnostic de la pauvreté et à assurer un suivi et évaluation adéquat du CSLP II. Face aux immenses besoins, d'autres financements seront également envisagés (par le biais de la Clause d'entente avec la Norvège, l'ACBF et autres partenaires) pour soutenir la réforme du statut de l'Institut des Statistiques et des Etudes économiques (ISTEEBU) et le renforcement de ses capacités.

4.6 Pilier 2: Amélioration des infrastructures. L'amélioration des infrastructures, surtout dans le milieu rural où 90% de la population est basée, permettra de relier les zones de production aux zones de consommation et d'assurer l'accès aux services de base comme les marchés, les centres de santé et les réseaux d'adduction en eau potable et d'assainissement. Les infrastructures proposées favoriseront le développement du secteur privé et le respect de l'environnement¹⁷. En vue de l'exploitation du potentiel minier (cf. 3.4), la Banque est en train de réaliser une étude de faisabilité sur l'extension du réseau ferroviaire entre le Burundi et la Tanzanie pour un transport adéquat des minerais respectueux de l'environnement jusqu'au port de Dar es Salaam. Compte tenu des défis liés à la gouvernance, la Banque poursuivra son dialogue avec le pays et l'encouragera à participer à l'initiative pour la Transparence dans le secteur de la construction¹⁸.

4.7 Une amélioration de l'offre et de l'accès à l'énergie est cruciale pour le développement du Burundi (cf. 3.7). Les interventions dans le secteur de l'énergie visent à la fois à accroître la production et à rendre l'énergie plus accessible, plus fiable et moins coûteuse. Ceci permettra l'exploitation des facteurs de production, en particulier dans le secteur privé, notamment agricole, et contribuera à l'amélioration du bien-être de la population. Conformément aux recommandations du Plan d'actions pour les infrastructures élaboré par la Banque en collaboration avec le gouvernement, l'approche régionale sera privilégiée pour le développement du secteur énergétique, ainsi que la mobilisation de ressources additionnelles à travers le cofinancement et les investissements du secteur privé.

4.8 L'amélioration des infrastructures de base, notamment les pistes rurales, est cruciale, non seulement pour stimuler la productivité, accélérer la transformation économique mais aussi renforcer la sécurité dans le monde rurale. En outre, alors que les effets de la pression foncière et du déboisement ont réduits les terres cultivables, un aménagement adéquat et une meilleure gestion de l'environnement offre de nombreuses opportunités de développement économique et social. La transformation des terres incultivables en terres cultivables, notamment par le terrassement, est une réponse aux défis liés à la forte densité de population et au changement climatique.

Objectifs et résultats attendus

4.9 Le Burundi, pays à risque élevé de surendettement, est qualifié seulement pour les dons. Un programme indicatif de dons est présenté à l'annexe 6. Pour la période 2012-2013, l'allocation restante au titre du FAD 12 s'élève à 20,47 millions d'UC et à 18,23 millions d'UC au titre du financement supplémentaire de la Facilité en Faveur des Etats Fragiles (FEF), soit un montant total de 38,7 millions d'UC.¹⁹ Ces montants pourront être sujets à ajustement en fonction des résultats de l'EPIP et l'analyse de soutenabilité de la dette. Les ressources disponibles pour 2014-2016 dépendront du prochain cycle du FAD 13. La Banque redoublera d'efforts pour mobiliser des ressources additionnelles, telles que les fonds thématiques et les fonds fiduciaires en vue

¹⁷ L'expansion du réseau routier au niveau régional favorisera quant à lui l'intégration économique avec les pays voisins. En plus, l'appui aux infrastructures vise à développer les compétences dans la gestion des entreprises de construction routières et d'entretien des infrastructures, avec l'objectif de stimuler la création d'emplois, particulièrement pour les jeunes et les femmes. Concernant les émissions de CO2 induites par l'augmentation du trafic venant des nouvelles routes, elles seront compensées en partie par l'amélioration des conditions de déplacements, notamment grâce à la régulation de la vitesse des véhicules, la réduction des temps passés en seconde/première vitesse et la réduction du nombre de manœuvres pendant la conduite

¹⁸ Il s'agit de l'initiative pour la transparence dans le secteur de la construction, plus connue sous le nom CoST. Cette initiative émane du groupe de travail sur les infrastructures du G20. Elle a été lancée en 2006 par le DFID.

¹⁹ L'allocation FAD 12 s'élève à 30,47 millions d'UC et le soutien supplémentaire de la FEF est de 57,23 millions d'UC. En 2011, deux interventions (Programme d'appui budgétaire IV, budgétaire phase de la route Gitega-Ngozi) ont été approuvées pour un montant global de 49 millions d'UC.

d'augmenter les ressources limitées de l'allocation pays. L'enveloppe régionale sera également mobilisée pour soutenir l'intégration régionale mais aussi compte tenu de son effet levier en matière de mobilisation des ressources. La Banque effectuera également des travaux analytiques et des études qui contribueront à une meilleure connaissance et une plus grande efficacité dans les activités menées, tout en permettant, dans le même temps, de renforcer son rôle de conseil.

4.10 Operations de dons (cf. Annexe 6): Les interventions pour 2012 et 2013 se concentrent sur un appui budgétaire, accompagné par le renforcement des capacités, et deux projets de route (corridor Nord-Sud (RN3) et RN13, cf. Annexe 7), ainsi qu'un projet d'aménagement forestier et des bassins versants (deuxième phase du PABVA. Au-delà des résultats physiques attendus, les interventions proposées contribueront à créer des emplois et inclure des activités adaptées aux besoins des populations dans la région concernée. De même les activités liées aux travaux permettront de renforcer les capacités des populations ciblées notamment les petits producteurs et les acteurs de l'industrie routière et leur participation accrue dans le développement des secteurs concernés. Pour la période 2014-2016, les interventions se concentreront sur l'énergie (cf. Annexe 8) avec deux projets multinationaux, à savoir l'interconnexion régionale (Projet de Rusumo Falls) et les ressources énergétiques propres (Ruzizi III) afin de minimiser les émissions de CO₂, compléter par un projet de distribution nationale. Les études et discussions relatives aux opérations régionales en matière d'énergie sont bien avancées. En outre, la Banque qui finance actuellement une étude de faisabilité et de conception technique détaillée pour le projet ferroviaire reliant la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda, envisage d'apporter son soutien financier au projet, mais surtout de jouer un rôle catalytique dans la mobilisation de financements sous forme de PPP.

4.11 En matière de cofinancement, des ressources du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à hauteur de 3,5 millions de dollars EU devraient être mobilisées dans le cadre du PABV 2²⁰. Les projets régionaux énergétiques, Ruzizi III et Rusumo Falls, font actuellement l'objet de négociations avec respectivement l'UE et la Banque mondiale. Ces projets multinationaux ainsi que le projet ferroviaire sont de nature à favoriser une plus grande implication du secteur privé, notamment du fait que dès leur conception, la participation du secteur privé a été prise en compte. C'est pourquoi des ateliers regroupant toutes les parties prenantes ont été organisés pour diffuser largement les résultats des études et mobiliser les financements privés.

4.12 Travaux analytiques: La Banque va également engager des travaux analytiques additionnels pour étayer les interventions sélectionnées au Burundi. Ainsi pour l'intégration régionale, les études permettront d'identifier les actions et mesures à mettre en place par le pays pour que l'adhésion à la CAE soit la plus bénéfique possible. Les voies et moyens d'assurer un cercle vertueux entre le changement climatique, les femmes et l'emploi des jeunes et des femmes bénéficieront d'une analyse en profondeur et de solides recommandations. Ces études alimenteront le dialogue avec le gouvernement et permettront de fournir des conseils techniques et une expertise dans les domaines mentionnés. Dans ce cadre, la Banque conduit des discussions avec les partenaires techniques et financiers relatives à de possibles collaborations. La Banque ajustera également son programme en fonction des demandes urgentes que le pays pourrait lui demander.

Encadré 10: L'impact de la Décentralisation.

- Diminution du nombre de missions de Tunis
- Supervisions de projets effectuées par les experts BIFO
- Initiation des rapports d'achèvement par les experts BIFO, puis revus par le CRR avant transmission à l'équipe pays
- Elaboration de la revue à mi-parcours et rapport d'achèvement du DSP par l'économiste pays BIFO
- Amélioration du dialogue avec toutes les parties prenantes
- Amélioration de la visibilité de la Banque

²⁰ La Banque cofinancera avec le FEM le projet PAARC «Projet d'Adaptation et d'atténuation des Risques liés aux Changements climatiques» dont l'objectif est de contribuer à améliorer les capacités techniques et institutionnelles pour l'adaptation au changement climatique à travers la promotion de mécanismes intégrant des informations sur la variabilité climatique dans les processus de planification et de prise de décision.

Suivi et évaluation

4.13 La Banque procédera, conjointement avec le gouvernement, au suivi/évaluation des indicateurs définis dans le cadre de suivi et des résultats du DSP (cf. Annexe 9). Au-delà des missions de supervisions des projets, la Banque procédera à des revues annuelles du portefeuille pays afin d'assurer l'atteinte des objectifs de développement des projets. La revue à mi-parcours à la fin de 2013 permettra, quant à elle, de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie, d'évaluer la validité des piliers retenus compte tenu de l'évolution du pays, mais aussi du reste du monde, et de préciser les interventions pour les années restantes. Cette revue à mi-parcours sera particulièrement importante pour le Burundi puisqu'elle devra évaluer les besoins et opportunité de poursuivre les appuis aux réformes par le biais de l'appui budgétaire. Un rapport d'achèvement sera préparé en 2016. Dans le cadre du processus de décentralisation, avec la présence de la Banque au Burundi, à savoir l'ouverture de BIFO et la mise en place du CRR à proximité, les activités de suivi/évaluation pour la période du DSP, vont, en grande partie, être faites sur place.

Risques potentiels et mesures d'atténuation

4.14 Fragilité du processus de paix et l'instabilité politique: Un éventuel retour de la rébellion constituerait un risque majeur pour la mise en œuvre du CSLP II. Malgré certains progrès, les récents évènements soulignent la fragilité de la situation. La Banque ne peut faire mieux qu'encourager et soutenir le processus de paix à travers son soutien au renforcement de l'Etat en matière de gouvernance, ses interventions génératrices d'emplois, notamment pour les ex-combattants et déplacés au sein du secteur agricole et à travers les programmes de travaux publics. L'adhésion du Burundi à la CAE, qui est fortement engagée à préserver la paix et la sécurité dans ses pays membres à travers le Programme de paix, sécurité et croissance économique, réduit aussi ce risque.

4.15 Faibles capacités institutionnelles: Cette faiblesse pose de nombreux risques notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes de bonne gouvernance, l'exécution, le suivi et évaluation des projets, ainsi que la production de données fiables permettant d'informer les décisions et choix de politique économique. Pour atténuer ce risque, la Banque s'est engagée dans la poursuite des réformes, utilisera l'enveloppe pilier 3 - FEF à cet effet, notamment dans la gouvernance et les statistiques, et intégrera dans tous ses projets un volet renforcement des capacités institutionnelles.

Dialogue avec le pays

4.16 Poursuite des réformes et mobilisation des ressources: Comme démontré dans l'étude sur la mobilisation des ressources domestiques, la Banque va maintenir un dialogue régulier avec les autorités et les partenaires au développement pour s'assurer de l'engagement continu en faveur des réformes. La question de la mobilisation des ressources sera également au cœur du dialogue, dans un contexte de crise financière internationale où les différents partenaires pourraient réévaluer leur contribution à la baisse.

4.17 L'équité et le changement climatique: La promotion du développement durable et équitable vise à favoriser l'équité des sexes et l'autonomisation des femmes. De même, les risques climatiques et environnementaux seront traités en adoptant une approche qui fait le lien avec les impacts du changement climatique et les défis majeurs du pays. Tant ce document que le CSLP II ont institutionnalisé la promotion de l'équité de genre et le changement climatique dans leurs stratégies. La Banque appuiera le gouvernement afin de prendre en compte les aspects liés à l'environnement et au changement climatique, qui a un impact sur la plupart des activités socio-économiques, dans son processus de planification et de développement, en tenant compte de la participation des femmes dans la prise de décisions, et en intégrant l'approche genre dans toutes ses interventions en relation avec le changement climatique.

4.18 La création d'emplois et développement du secteur privé: L'emploi, en particulier des jeunes, est une priorité du CSLP II et est au cœur de la présente stratégie. A ce titre, le développement du secteur privé, comme moteur de la croissance économique, est incontournable. La Banque renforcera le dialogue avec le gouvernement et les autres partenaires afin de coordonner les efforts dans ce domaine et partager les leçons apprises des diverses interventions.

4.19 L'intégration régionale: L'intégration régionale reste au cœur de la Banque. La mise en œuvre des projets avec les pays dans la sous-région facilite l'intégration régionale. Pour renforcer le dialogue et pour mieux préparer les interventions la Banque utilisera les travaux analytiques, notamment le DSIR et le Plan d'Action pour les Infrastructures, comme document de référence, ainsi que les travaux analytiques envisagés.

4.20 La performance du portefeuille: Par un suivi régulier (missions de supervision) et un dialogue périodique facilité par BIFO, la Banque mettra en œuvre les recommandations de la dernière revue de portefeuille afin d'améliorer la qualité du portefeuille. Etant donné que les projets multinationaux occupent une place de choix dans le portefeuille, une attention particulière leur sera accordée.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Le gouvernement du Burundi a montré un fort engagement à poursuivre un programme de réformes économiques, dans le but de promouvoir la croissance inclusive et réduire la pauvreté. Une nouvelle stratégie nationale, qui accorde une haute priorité à la croissance à travers le soutien aux secteurs porteurs de l'économie, est en train d'être validée. Ce DSP est aligné sur les priorités nationales et est le fruit d'intenses consultations avec le Gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile.

5.2 Cette stratégie a pour principal objectif de soutenir les efforts du Burundi à sortir de la situation post conflit et à promouvoir la croissance inclusive. Par l'amélioration des infrastructures, la stratégie vise à renforcer la sécurité nationale et le développement économique et social durable et équitable. Aussi, toutes les interventions prendront en considération le changement climatique, le genre et la création d'emplois.

5.3 Les Conseils d'administration sont priés d'examiner et approuver le Document de stratégie pays pour le Burundi pour la période de 2012-2016.

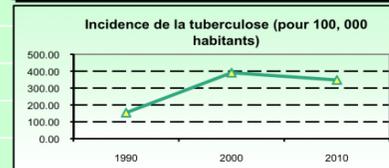
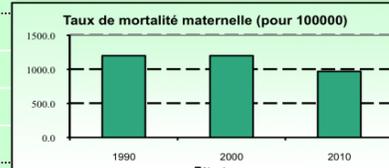
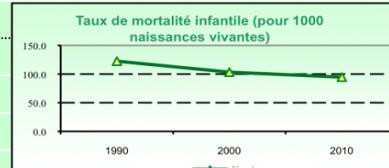
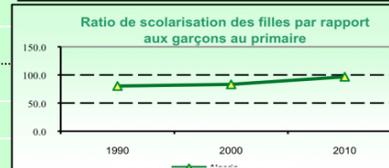
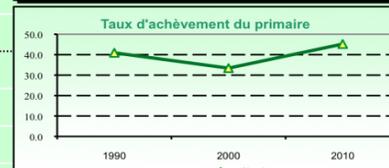
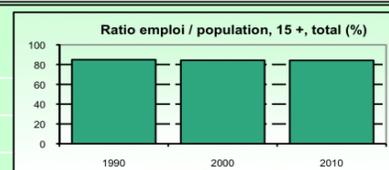
Annexe 1: Evaluation des politiques et des institutions du pays au cours de la période 2008-2010

	A. Gestion Economique				B. Politiques Structurelles				C. Politiques d'Insertion et d'équité sociale					Notation Globale (A-C)	
	1	2	3		4	5	6		7	8	9	10	11		
	Gestion Macro Economique	Politique Budgétaire	Gestion de la Dette	Moyenne	Intégration Régionale et Commerce	Secteur Financier	Climat des Affaires	Moyenne	Egalité Hommes-Femmes	Equité dans l'utilisation des ressources publiques	Renforcement des Ressources Humaines	Travail et protection sociale	Politique et institutions pour un environnement durable		Moyenne
2008	4,0	4,0	3,0	3,67	3,5	2,5	2,0	2,67	3,0	3,0	3,5	3,0	3,0	3,10	3,14
2009	4,0	3,5	3,0	3,50	3,5	2,5	2,0	2,67	3,0	3,0	3,5	3,0	3,0	3,10	3,09
2010	4,0	3,5	2,5	3,33	3,5	2,5	2,0	2,67	3,0	3,0	3,5	3,0	3,0	3,10	3,03

	D: Gouvernance : Gestion du Secteur Public et Institutions					
	12	13	14	15	16	
	Droits de la Propriété et gouvernance basée sur l'Etat de droit	Qualité de la Gestion Budgétaire et Financière	Mobilisation des ressources publiques	Qualité de l'Administration publique	Transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public	Moyenne
2008	2,5	4,0	3,0	2,5	2,0	2,80
2009	2,5	4,0	3,0	2,5	2,0	2,80
2010	2,5	4,0	3,0	2,5	2,0	2,80

Annexe 2: Progrès réalisés dans la mise en œuvre des OMD

	1990 ¹	2000 ²	2010 ³
Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim			
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	84.9	84.3	84.2
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	...	38.9	...
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	84.2	...	81.3
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	44.0	66.0	...
Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	48.0	70.4	75.3
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	37.4	59.3	65.9
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	40.9	33.4	45.2
Total des inscrits, primaire (% net)	50.1	58.5	98.9
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	...	18.0	30.5
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	80.3	83.2	96.7
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	61.9	75.5	72.4
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	74.0	78.0	91.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	122.5	103.4	94.6
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	208.8	175.9	159.0
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	...	25.2	...
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	...	15.7	...
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1200.0	1200.0	970.0
Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	154.0	391.0	348.0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	1.3
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	0.4
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	...	6.0	2.0
Objectif 7 : assurer un environnement humain durable			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	0.3	0.5	0.4
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	44.0	36.0	46.0
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	70.0	79.0	72.0
Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement			
Aide par habitant (current US \$)	46.2	50.8	66.1
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	...	3.5	19.0
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	0.1	14.0	101.0
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	1.4	3.9	3.8



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

dernière mise à jour:

mai 2011

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

¹ Dernière année disponible dans la période 1990-1995; ² Dernière année disponible dans la période 2000-2004; ³ Dernière année disponible dans la période 2005-2010

Annexe 3: Principaux partenaires au développement du Burundi²¹

Organisation	Principaux Secteurs d'Activité	Décaissements effectifs 2008-2010 (Dollars EU)
Commission de l'Union Européenne	Agriculture, Aide humanitaire, Gouvernement et Société Civile, Sante, Transport et entreposage	348,7 millions
Banque Mondiale	Agriculture, Distribution d'eau et d'assainissement, Education, Gouvernement et Société Civile, Infrastructure, Santé, Secteur financière et privé	218,5 millions
USAID	Agriculture, Aide humanitaire, Gouvernement et Société Civile, Santé	110,7 millions
Belgique	Agriculture, Eau et assainissement, Education, Infrastructure, Santé	77 millions
Allemagne	Agriculture, Aide humanitaire, Eau et assainissement, Réintégration des réfugiés, Santé	76,8 millions
Norvège	Aide humanitaire (construction d'abris), Programme de démobilisation, de réinsertion et de réintégration des démobilisés	70,3 millions
Pays-Bas	Gouvernement et société civile (question foncière), secteur financier et prive (micro-finance et Burundi business incubateur),	53,7 millions
Banque	Agriculture, Appui budgétaire, Eau et assainissement, Infrastructure	44 millions
Royaume-Uni	Aide humanitaire, Education, Gouvernement et société civile, Santé	43,5 millions
Japon	Aide humanitaire, Appui au processus électoral, Construction, Santé, Transport	42,7 millions
France	Aide humanitaire, Education, Gouvernement et société civile, Santé	32 millions
Chine	Santé, Transport routière	6,9 millions

²¹ Hors appui budgétaire générale, Source: CNCA, juillet 2011

(Source CNCA, juillet 2011)

Annexe 4: Aperçu des opérations nationales en cours (Novembre 2011)

Secteur	Nom du projet	Approbation	Signature	Effectif	Engagement net (UA m)	Taux de décaissement	Date de clôture
Energie	Réhabilitation et d'extension des infrastructures électriques	5/7/2007	17/8/2007	17/8/2007	7.32	70.8	12/31/2011
Energie - Sub Total					7.32	70.8	
Social	Projet multisectoriel de réinsertion socio-economique	13/12/2004	12/1/2005	1/10/2005	9.8	83.0	3/31/2012
	Projet de création d'emplois	24/6/2009	14/9/2009	14/10/2009	10.0	13.1	12/31/2013
Social - Sub Total					19.81	48.0	
Gouvernance	Programme d'Appui aux Réformes Economiques	26/5/2011	10/6/2011	21/6/2011	7.0	57.1	30/6/2012
Gouvernance - Sub Total					7.0	57.1	
Transport	Route Gitega-Ngozi Phase 1	9/9/2010	2/2/2011		24.10	0.0	12/31/2014
	Route Gitega-Ngozi Phase 2	29/6/2011	14/11/2011		42.00	0.0	12/31/2015
Transport - Sub Total					66.10	0.0	
Eau et assainissement	Réhabilitation et extension des infrastructures hydrauliques en milieu rural	14/12/2005	13/1/2006	13/1/2006	12.00	72.9	12/31/2011
Eau et assainissement - Sub Total					12.00	72.9	
Total					112.23	24.4	

Aperçu des opérations multinationales en cours (Novembre 2011)

Secteur	Nom du projet	Approbation	Signature	Effectif	engagement net (UA m)	taux de décaissement	date de clôture
Agriculture	Développement intègre de la région naturelle du Bugesera	25/9/2009	4/11/2009	4/11/2009	15.00	2.2	31/12/2015
	Appui au programme régional d'aménagement intégré du lac Tanganyika	17/11/2004	12/1/2005	13/1/2006	4.96	27.8	1/31/2012
Agriculture - Sub Total					19.96	8.6	
Energie	Nelsap Interconnexion	27/11/2008	16/03/09		15.20	0.0	
Energie - Sub Total					15.20	0.0	
Transport	Route Kicukiro - Kirundo	20/9/2006	10/30/2006	30/10/2006	30.20	81.9	30/11/2011
	Route Nyamitanga - Ruhwa - Ntendezi - Mwityazo	16/12/2008	3/16/2009	16/3/2009	50.60	13.3	13/12/2013
	Etude du projet de chemin de fer Dar-es-Salam Isaka-Kigali-Keza-Musongati	17/11/2009	3/31/2010	-	1.70	0.0	12/31/12
Transport - Sub Total					82.50	38.1	
Total					117.66	28.2	

Annexe 5 - Justification de l'utilisation des ressources FEF pour l'appui budgétaire

Compte tenu de la volonté et de l'engagement continu du Gouvernement d'adopter des réformes cruciales, surtout en matière d'assainissement du cadre macroéconomique et gestion des finances publiques, qui vise la création d'un environnement propice au secteur privé, le présent DSP peut envisager d'octroyer un appui aux réformes sous forme d'appui budgétaire. Cet appui sera effectué en étroite collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers, notamment le FMI et la Banque mondiale. L'appui s'inscrit dans la continuité du précédent DSP (2008-2011) et va non seulement permettre de consolider les bons résultats obtenus mais aussi de soutenir de manière efficace les mesures adoptées par le gouvernement, en conformité avec le programme FEC du FMI. Ces mesures visent à rétablir une situation économique et budgétaire favorable à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'appui aux réformes contribuera donc à stabiliser la situation économique et budgétaire à travers la mise en œuvre de réformes visant surtout à améliorer la gestion des finances publiques et la bonne gouvernance. Cet appui s'inscrit dans le contexte d'une tendance à la baisse de la contribution des partenaires au développement à l'appui budgétaire, notamment dû à l'environnement international défavorable.

Le Burundi remplit les conditions requises pour bénéficier d'un appui budgétaire, ainsi qu'elles sont énoncées dans la Politique de la Banque sur les prêts à l'appui du budget de développement (DBSL) et dans sa Politique pour les Etats fragiles. Ces conditions sont résumées dans le tableau ci-dessous. La récente évaluation entreprise par le FMI a révélé que les réformes structurelles sont en cours mais a également souligné la nécessité de les poursuivre. Notons aussi, que l'UE, la Banque mondiale, la France et la Norvège soutiendront en 2012 les réformes de la gestion de finances publiques à travers l'appui budgétaire.

Des mesures de sauvegarde seront prises afin de garantir le succès de l'exécution de l'appui budgétaire. Il s'agira notamment de poursuivre le dialogue avec le gouvernement mais aussi de suivre l'opération d'appui budgétaire à travers le Cadre de partenariat que la Banque a conclu en septembre 2008 avec le Gouvernement et d'autres partenaires au développement. La Banque travaillera en étroite collaboration avec les autres partenaires et son intervention bénéficiera d'un cadre partagé de suivi/évaluation. Le décaissement de la première tranche sera conditionné à la progression satisfaisante du programme avec le FMI.

Conditions préalables générales et techniques pour l'appui budgétaire selon les politiques de la Banque en matière d'appui budgétaire et pour les Etats fragiles	
Stabilité politique	La situation politique est relativement stable. L'année 2010 s'est avérée cruciale pour le système démocratique du Burundi, avec un calendrier électoral très chargé et des avancées dans la mise en œuvre continue de l'accord de paix entre le gouvernement et les mouvements rebelles. Le président sortant a été réélu. Toutefois, les principaux partis d'opposition ont boycotté les élections législatives et présidentielles. En raison du boycott, la situation sécuritaire s'est toutefois détériorée. Il est tout de même encourageant de noter la bonne mise en œuvre des programmes d'intégration, soutenus par la communauté internationale, et qui permettent le retour des anciens rebelles.
Stabilité économique	Comme confirmé aussi par le FMI, les résultats économiques réalisés dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) pour l'année 2010 ont été globalement satisfaisants. Depuis 2000, le pays a connu une lente reprise économique avec un taux de croissance moyen de 3%. Cette tendance se confirme avec un taux de croissance de 3,9% en 2010 et 4,2% (estimé) en 2011. Un problème prépondérant reste l'inflation avec un taux d'inflation estimé à 14% en 2011 (9,5% en 2010 et 4,6% en 2009) en raison principalement d'une flambée des prix des produits de première nécessité et des cours du pétrole sur le marché mondial. Le Burundi a atteint le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (IPPTE) et s'est qualifié pour l'allègement de la dette au titre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2009. En mars 2010, le Club de Paris a accordé l'annulation des créances à recouvrer. Etant donné le risqué élevé de surendettement du pays et les faibles capacités, le financement extérieur du budget est limité aux dons et aux prêts très concessionnels.

Existence d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CLSP II) bien conçu avec un mécanisme de mise en œuvre	Le cadre global et les objectifs de développement économique et social à long terme sont stipulés dans la «Vision Burundi 2025», adoptée par le Parlement en octobre 2010. Cette vision s'accompagne d'un instrument de planification à moyen terme, le CSLP, dont la deuxième génération est en cours de validation et sera lancée officiellement au plus tard début janvier 2012. Le CSLP II accorde la plus haute priorité à une croissance soutenue et créatrice d'emploi, qui passe nécessairement par un cadre macroéconomique sain, la productivité renforcée des secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture, les infrastructures économiques, la promotion du secteur privé et l'emploi des jeunes.
Existence d'un solide partenariat entre le Burundi et les bailleurs de fonds et entre bailleurs de fonds	Un partenariat relativement solide entre le Burundi et les bailleurs de fonds existe. Le Groupe de Coordination des Partenaires est le cadre formel pour le dialogue entre les différents partenaires au développement et le Gouvernement. Il est subdivisé en 12 groupes thématiques en charge des questions techniques et sectorielles. La fréquence des réunions avec le ministre concerné est mensuelle.
Examen fiduciaire satisfaisant	La Revue des Dépenses Publiques montre qu'il y a eu des progrès accomplis dans divers aspects de la gestion économique et financière, à savoir: i) la création de l'Office Burundais des Recettes, dont le recrutement du personnel s'est fait sur une base concurrentielle ; et ii) le renforcement des capacités de l'Inspection Générale d'Etat et de la Brigade Anti-corruption.
Le pays doit avoir rempli les critères des deux filtres pour l'éligibilité à la FEF	Le pays a rempli les critères des deux filtres pour l'éligibilité à la FEF, comme confirmé dans l'addendum de la Revue à mi-parcours du document de stratégie pays 2008-2011 et revue du portefeuille pays du 11 mai 2011. (ADB/BD/WP/2010/199/Rev.1/Add.1/Approuvé) Le pays remplit le premier critère d'éligibilité: Le Burundi a signé et mis en œuvre les Accords d'Arusha et le pays a été en mesure de tenir des élections nationales en 2010. Malgré l'appui supplémentaire intervenu au cours du premier cycle et les progrès réalisés, le PIB par habitant est encore inférieur au niveau de 1993. L'EPIP reste également inférieur au score minimum de 3,2. Le pays remplit le deuxième critère d'éligibilité : Le Burundi est fortement engagé dans les réformes macroéconomiques et structurelles. La situation macro-économique a été fortement améliorée, des pratiques saines de gestion financière ont été mises en œuvre et des progrès en ce qui concerne la transparence des comptes publics ont été enregistrés.
Il doit y avoir consensus entre le gouvernement et les bailleurs de fonds sur les priorités de développement à appuyer par les DBSL	Il y a un fort consensus entre les partenaires techniques et financiers sur les priorités à appuyer dans les DBSL afin de soutenir le processus de réformes. Les partenaires s'aligneront sur le CSLP II.
Le pays doit être dans le processus de mise en œuvre d'un programme crédible de renforcement des capacités institutionnelles	Le pays est en train de mettre en œuvre un vaste programme de renforcement des capacités et de réforme de la gestion des finances publiques. La bonne gouvernance et le renforcement des capacités de l'Etat constituent l'un des huit piliers de la Vision 2025. Les programmes de renforcement des capacités institutionnelles sont appuyés par les principaux bailleurs de fonds (Banque Mondiale, UE, BAD). A titre d'exemple, le Programme d'appui aux réformes économiques, dont la quatrième phase est en train de se dérouler de manière très satisfaisante, vise à améliorer la transparence et l'efficacité du budget et à renforcer les systèmes de contrôle interne, externe et des marchés publics.
La justification de l'opération doit être fournie dans le document de programmation, ainsi que dans le rapport d'évaluation, et doit inclure des mesures d'atténuation des risques de fragilité	La justification de l'opération est fournie dans le présent DSP, qui met en avant les efforts du gouvernement à accroître les recettes tout en diminuant les dépenses (austérité appuyée et confirmée par le FMI) mais qui fait face à des dépenses incompressibles, notamment en faveur des secteurs sociaux. Ces éléments seront développés et explicités dans le rapport d'évaluation de l'opération d'appui budgétaire, qui inclura les mesures d'atténuation des risques de fragilité.

<p>L'opération ne sera pas auditée par un organisme d'audit public, mais par un cabinet d'audit, et ce, au moins une fois par an durant l'exécution et l'opération</p>	<p>La Cour des Comptes (CdC) burundaise effectue régulièrement des audits ad hoc de qualité et il est estimé que la CdC peut auditer les ressources de l'opération. Toutefois, la Banque se réserve le droit de demander un audit indépendant par une firme d'audit recrutée selon les règles et procédures de la Banque et en employant des termes de références types de la Banque si elle estime que cela est nécessaire.</p>
--	--

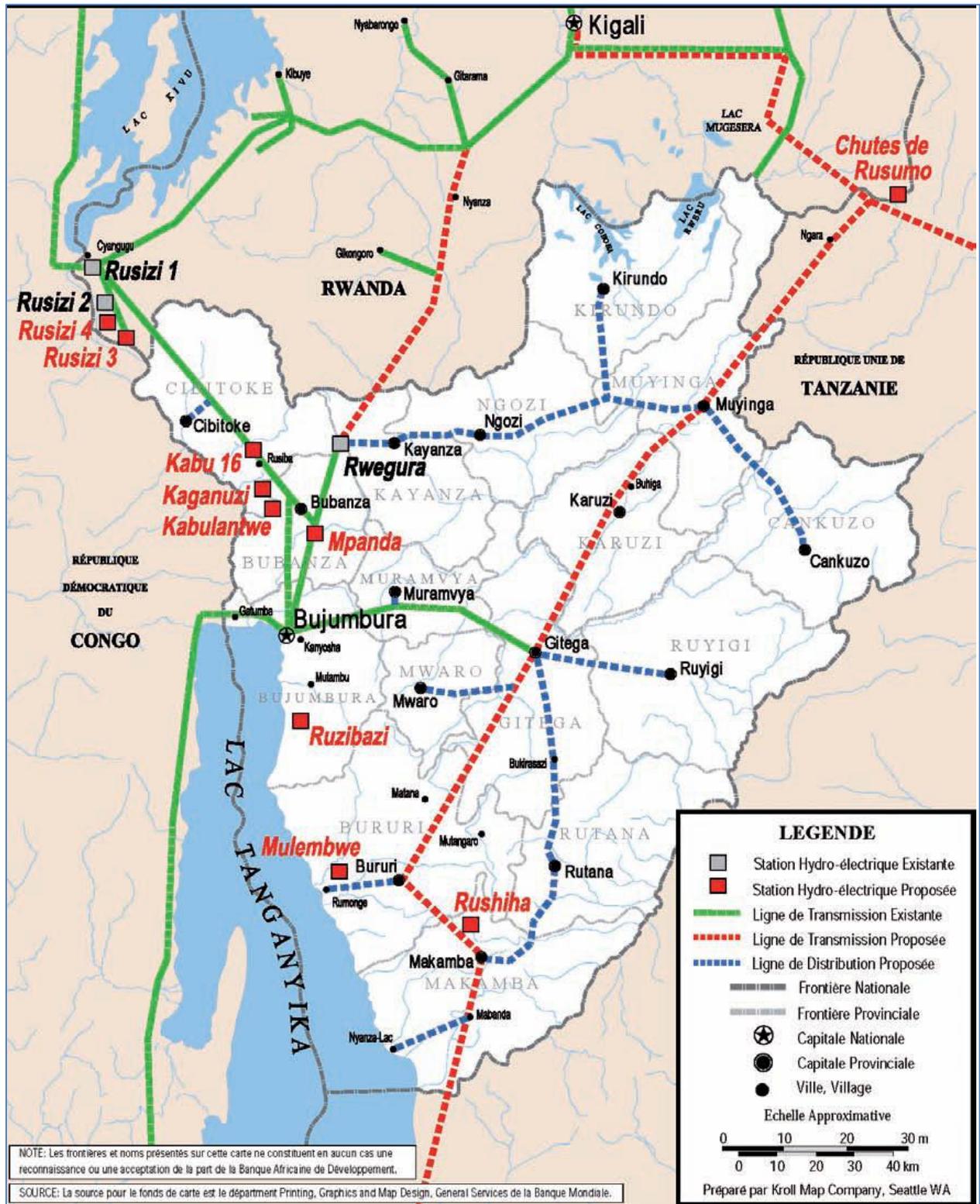
**Annexe 6 - Programme indicatif des opérations de dons,
de renforcement des capacités et travaux analytiques**

Programme indicatif des opérations				
Pilier 1: Consolidation de l'Etat				
Année	Projets	FAD	FEF Pilier 1	Montant Total (UC)
2012	Programme d'appui aux réformes économiques, ABG (PARE V)		7	7
2012	Renforcement de l'Etat pour une croissance inclusive - 5 millions UC, Pilier 3 de la FEF			
2013	PARE VI		5	5
Travaux analytiques				
2012	Tirer avantage de l'intégration régionale (Gouvernement du Burundi, secrétariat de la CAE, ONRI, OREA)			
2015	Pour une plus grande participation des femmes au développement économique, quelle évolution depuis le profil genre (Gouvernement du Burundi, ONU FEMMES, ORQR4)			
Pilier 2: Amélioration des infrastructures				
Année	Projets	FAD	FEF Pilier 1	Montant Total (UC)
NATIONAL				
2013	Route Makebuko – Ruyigi	3	6	9
2013	Projet d'aménagement forestier et des bassins versants (PABV 2)	6		6
2015	Projet de distribution d'énergie			8 (indicatif)
MULTINATIONAL				
2012	Route Mugina – Mabanda (Burundi) et Rubavu-Gisiza (Rwanda)	11		11
2014	Projet de Rusumo Falls (PPP; Burundi, Rwanda, Tanzanie)			8 (indicatif)
2015	Projet Ferroviaire Dar-es-Salaam-Isaka-Kigali/ Keza-Musongati (PPP; Burundi, Rwanda, Tanzanie)			5 (indicatif)
2016	Aménagement hydroélectrique de Ruzizi III (PPP; Burundi, Rwanda, RDC)			9 (indicatif)
Travaux analytiques				
2014	Quelle réponse au changement climatique, enjeu et opportunités (Gouvernement du Burundi, UE, OSAN4, ORQR3)			

Annexe 7: Réseau routier national du Burundi



Annexe 8: Stations électriques et lignes de transmission pour le Burundi



Annexe 9: Cadre des Résultats et de Suivi du DSP

Objectifs de développement du pays	Obstacles aux résultats souhaités	Résultats finaux (d'ici 2016)	Produits définitifs (d'ici 2016)	Résultats à mi-parcours (d'ici 2013)	Produits à mi-parcours (d'ici 2013)	Interventions du Groupe de la Banque Africaine pendant la période du DSP
Pilier 1: Consolidation de l'Etat						
Assainissement continu et stabilisation du cadre macro-économique et promotion du secteur privé	Qualité du système de Planification- Programmation- Budgétisation- Exécution-Suivi- Evaluation des dépenses publiques à consolider	Amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des finances publiques (Indicateurs : Taux d'exécution des investissements pro-pauvres financés sur ressources propres: 90% et Part des dépenses publiques sociales dans le PIB 25%)	<p>Le processus annuel de préparation du budget est amélioré PEFA PI-11: Passe de C+ en 2009 à B+ en 2016</p> <p>La planification budgétaire et la politique des dépenses publiques à un caractère pluriannuel PEFA PI-12 : passe de D+ en 2009 à B+ en 2016</p> <p>Amélioration de la transparence et de l'efficacité du budget PEFA PI 7: Passe de D+ en 2009 à B+ en 2016</p> <p>Amélioration des systèmes de contrôle interne, externe et des marchés publics PEFA PI-19 passe de D+ en 2009 à B+ en 2016</p>	<p>Amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des finances publiques (Indicateurs : Taux d'exécution des investissements pro-pauvres financés sur ressources propres: 80% et Part des dépenses publiques sociales dans le PIB 21%)</p>	<p>Le processus annuel de préparation du budget est amélioré PEFA PI-11: Passe de C+ en 2009 à B+ en 2013</p> <p>La planification budgétaire et la politique des dépenses publiques à un caractère pluriannuel PEFA PI-12 : passe de D+ en 2009 à C+ en 2013</p> <p>Amélioration de la transparence et de l'efficacité du budget PEFA PI 7 : Passe de D+ en 2009 à C+ en 2013</p> <p>Amélioration des systèmes de contrôle interne, externe et des marchés publics PEFA PI-19 passe de D+ en 2009 à C+ en 2013</p> <p>PEFA PI-21 passe de D+ en 2009 à C+ en 2013</p>	<p>En Cours PARE-IV</p> <p>Proposées Projet de renforcement des capacités institutionnelles 2</p> <p>PARE V</p> <p>PARE VI</p>

			PEFA PI-21 passe de D+ en 2009 à B+ en 2016 PEFA PI-26 passe de D+ en 2009 à B+ en 2016		PEFA PI-26 passe de D+ en 2009 à C+ en 2013	
Attirer des investissements du secteur privé	Absence d'un cadre de partenariats publics privés	Un cadre de partenariats publics-privés est opérationnel	Un code sur les partenariats publics-privés est promulgué et un dispositif de promotion et de gestion des PPP est en place	Un cadre de partenariats publics-privés est en cours de mise en place	Le code sur les PPP est en cours de préparation	<u>Proposées</u> Projet de renforcement des capacités institutionnelles 2
Renforcer les capacités des populations rurales bénéficiaires	L'absence de technologies appropriées de fertilisation des terres et la faible maîtrise des techniques d'aménagement des bassins versants, des forêts et des boisements	Sensibilisation, formation et encadrement des populations rurales dont 40% des femmes	25.000 ménages sont sensibilisés, formés et encadrés dont au moins 40% sont dirigés par des femmes 2.500 paysans sont formés dont au moins 40% de femmes dans les activités d'agroforesterie, d'aménagement antiérosif, et de diversification de la production	Des populations rurales bénéficiaires sont sensibilisées, formées et encadrées	10.000 ménages sont sensibilisés, formés et encadrés dont au moins 40% sont dirigés par des femmes 1.000 paysans sont formés dont au moins 40% de femmes dans les activités d'agroforesterie, d'aménagement antiérosif, et de diversification de la production	<u>Proposées</u> Projet d'aménagement forestier et des bassins versants
Renforcer les capacités du Département des forêts et des DPAAE	Faiblesse des capacités du Département des forêts et des DPAAE en gestion durable des ressources	Le Département des forêts est équipé et ses cadres et ceux des DPAAE formés	Formation de 80 cadres et techniciens et acquisition des équipements	Les capacités des cadres et techniciens sont renforcées et le Département des forêts est équipé	20 cadres et techniciens sont formés et des équipements disponibles	<u>Proposées</u> Projet d'aménagement forestier et des bassins versants

Tirer avantage de l'intégration régionale	Faible capacité au sein du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine	Mise en œuvre des recommandations de ce travail analytique		Sensibilisation au sein du gouvernement en ce qui concerne l'intégration régionale	Travail analytique élaboré	Proposées Tirer avantage de l'intégration régionale (travail analytique)
Promotion de l'égalité du genre	Faible capacité au sein du Ministère des Droits de la Personne Humaine et du Genre	Sensibilisation au sein du gouvernement en ce qui concerne l'égalité du genre	Travail analytique élaboré			Proposées Pour une plus grande participation des femmes au développement économique, quelle évolution depuis le profil genre (travail analytique)
Pilier 2 : Amélioration des infrastructures						
Désenclaver la population rurale	Absence des études d'impact environnemental et social	Amélioration de la circulation des personnes et des biens	250 km de pistes entretenus et 1000 km de pare-feu ouverts et entretenus	Les pistes sont entretenues et les pare-feu ouverts et entretenus	100 km de pistes entretenus et 300 km de pare-feu ouverts et entretenus	Proposées Projet d'aménagement forestier et des bassins versants
Amélioration du taux d'accès et de la qualité de l'infrastructure routière	Réseau routier bitumé parmi les plus faibles d'Afrique Enclavement des zones rurales ne favorise pas la croissance dans les zones rurales	Accroissement des échanges sous régionaux d'environ 10% à 18 % Population urbaine par km de route urbaine augmente de 1,216 en 2007 à 1,596 en 2015	Aménagement et bitumage du tronçon Gitega Nyangungu ainsi que la réhabilitation de 22 km de pistes rurales effectués Les Coûts d'exploitation des véhicules sont réduits de 25% et le temps moyen de transport entre Gitega et Ngozi passe d'environ 4 heures en 2010 à 1h30 en 2014	La population de la zone du projet située à moins de 2km de marche d'une route carrossable passe de 15% en 2010 à 60% en 2014 Temps de transit à la frontière à Ruhwa réduit de 50%	Aménagement et bitumage de tronçon Nyangungu – Ngozi ainsi que de 80 km de pistes rurales connexes effectués Bitumage de tronçon Nyamitanga-Ruhwa effectués ainsi que 30 km de pistes rurales aménagées Création du Poste de contrôle unique à la frontière à Ruhwa	En cours Route Gitega – Ngozi Phase 1 Route Gitega – Ngozi Phase 2 Route Nyamitanga - Ruhwa - Ntendezi – Mwityazo (Mult) Proposées Route Mugina-Bujumbura (MULT : Tanzanie/Burundi/Rwanda) Route Makebuko-Ruyigi

Expansion de l'infrastructure ferroviaire	Faible intérêt du gouvernement dus aux couts et de la durée du projet final	Plan d'action afin de mettre en œuvre le projet de chemin de fer Dar-es-Salam Isaka-Kigali-Keza-Musongati en tant que PPP	Expression d'intérêt venant du secteur privé et des partenaires techniques et financier afin du réaliser le projet	Sensibilisation parmi le secteur privé et les partenaires techniques et financière.	Etude du projet de chemin de fer Dar-es-Salam Isaka-Kigali-Keza-Musongati	<u>Proposées</u> Etude du projet de chemin de fer Dar-es-Salam Isaka-Kigali-Keza-Musongati.
Contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire	Environ 67% de la population vit au-dessous de la ligne de pauvreté	Augmentation de la production agricole et apicole Augmentation des revenus de la population	2.500 vaches et 14.000 chèvres de race améliorée, 300 tonnes de semences améliorées, 200 tonnes d'intrants agricoles, 2.100 ruches modernes et équipements apicoles sont distribués aux paysans bénéficiaires ainsi que 300 000 fruitiers greffés Aménagement de plus de 42 sites champs écoles	La production agricole et apicole est augmentée Les revenus de la population locale sont augmentés	500 vaches et 10.000 chèvres de race améliorée, 100 tonnes de semences améliorées, 70 tonnes d'intrants agricoles, 1.000 ruches modernes et équipements apicoles sont distribués aux paysans bénéficiaires ainsi que 100.000 fruitiers greffés. 22 sites champs-écoles sont aménagés	<u>Proposées</u> Projet d'aménagement forestier et des bassins versants
Création d'emploi	Taux de chômage très élevé, surtout parmi les femmes	Emplois créés par l'exécution des travaux routiers, les activités d'aménagement et de plantation	180.000 emplois temporaires créés par les travaux de pistes, les activités d'aménagement et de plantations dont 60% au profit des femmes et 10% au profit des jeunes	Les emplois sont créés par les travaux de pistes, d'aménagement et de plantation	80.000 emplois temporaires créés dont 60% au profit des femmes et 10% au profit des jeunes	<u>Proposées</u> Projet d'aménagement forestier et des bassins versants

Adaptation au changement climatique	Faible capacité au sein du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	Mise en œuvre des recommandations venant de ce travail analytique	Travail analytique élaboré	Accord entre le Gouvernement du Burundi, UE, OSAN4, ORQR3 sur ce travail analytique conclu	Termes des références pour ce travail analytique élaboré	<u>Proposées</u> Quelle réponse au changement climatique, enjeu et opportunités (travail analytique)
Protection de l'environnement et gestion durable du sol et de l'eau	Aléas climatiques (sécheresse) Absence des études d'impact environnemental et social	Le volume de la production agricole au Bugesera croît de 2-3t/ha à 5-6t/ha (riz) et de 11.000 tons à 34.000 tons (céréales)	60 unités de stockage installées au Bugesera dont 50% pour les coopératives féminines. 20.000 ha de crêtes dénudées reboisées 10.000 ha de champs restaurés et mis en culture 15.000 ha de champs soumis aux techniques d'agroforesterie 5.000 ha de plantations privées et/ou communautaires sont mis en place	La production de céréales au Bugesera passe de 11.000 tons à 18.000 tons	3.000 ha des bassins versants au Bugesera protégés contre l'érosion 8.000 ha des crêtes dénudées reboisées 3.000 ha des champs Restaurés et mis en Culture 6.000 ha des champs soumis aux techniques d'agroforesterie 2.000 ha de plantations privées et/ou communautaires sont mis en place	<u>En cours</u> Développement intègre de la région naturelle du Bugesera <u>Proposées</u> Projet d'aménagement forestier et des bassins versants

Annexe 10: Indicateurs socio-économiques comparatifs

	Année	Burundi	Kenya	Rwanda	Tanzanie	Ouganda	Communauté Est-Africaine
Indicateurs de Base							
Superficie (000 Km ²)		27,8	592,9	26,3	945,1	241,0	1 833
Population totale (millions)	2010	8,5	40,9	10,3	45,0	33,8	138,5
Population urbaine (% of Total)	2010	11,0	22,2	18,9	26,4	13,3	20,4
Densité de la population (au Km ²)	2010	306,1	68,9	390,2	47,7	140,2	75,5
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2009	150,0	760,0	460,0	500,0	460,0	512
Participation de la Population Active - Total (%)	2010	56	47	50	49	43	47,4
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2010	52,6	46,7	52,9	49,3	46,5	48,5
Valeur de l'indice sexospécifique de dévelop. humain	2007	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,485
Indice de développement humain (rang sur 169 pays)	2010	166	128	152	148	143	n.a
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005-08	81,3	19,7	...	67,9	28,7	43,1
Indicateurs Démographiques							
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2010	2,6	2,6	2,8	2,9	3,3	2,9
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2010	5,5	4,1	4,3	4,7	4,6	4,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2010	37,9	42,8	42,4	44,7	48,7	44,6
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2010	3,2	3,0	2,8	3,5	2,9	2,8
Taux de dépendance (%)	2010	68,7	83,3	81,2	91,8	105,1	89,8
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2010	96,3	100,0	94,0	99,5	100,4	99,3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2010	26,4	24,0	25,1	22,8	21,7	23,3
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2010	51,4	55,6	51,1	56,9	54,1	55,1
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2010	52,9	56,0	52,9	57,7	54,8	55,8
Taux brut de natalité (pour 1000)	2010	34,0	37,9	40,9	40,9	45,4	40,5
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2010	13,4	11,0	14,0	10,7	11,9	11,5
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2010	94,6	60,4	95,9	59,8	70,3	67,2
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2010	159,0	96,9	148,2	96,5	115,2	108,4
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2010	4,3	4,8	5,3	5,5	6,2	5,3
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2008	970,0	530,0	540,0	790,0	430,0	621,7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005-06	17,5	...	23,7	14,3
Indicateurs de Santé et de Nutrition							
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-09	3,0	22,1	2,0	1,0	12,0	6,5
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-09	18,7	118,7	45,0	16,8	131,1	45,0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	2005-07	33,6	41,6	38,6	43,4	41,9	41,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	72,0	59,0	65,0	54,0	67,0	60,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2004-09
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	46,0	31,0	54,0	24,0	48,0	35,5
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2007	2,0	6,1	2,8	6,2	5,4	5,7
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2009	348,0	305,0	376,0	183,0	293,0	270,4
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2009	98,0	75,0	93,0	93,0	90,0	87,4
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2009	91,0	74,0	92,0	91,0	81,0	80,1
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-07	18,0	16,7	16,4	21,0
Apport journalier en calorie par habitant	2007	1 685	2 089	2 085	2 032	2 211	2 075
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2008	13,6	4,5	10,4	5,1	6,3	5,6
Indicateurs d'Education							
Taux brut de scolarisation au (%)							
Primaire - Total	2004-09	146,6	112,7	150,7	104,9	121,6	116,7
Primaire - Filles	2004-09	144,2	111,4	151,4	104,9	122,4	116,5
Secondaire - Total	2005-08	21,2	59,5	26,7	27,4	27,4	36,3
Secondaire - Filles	2005-08	17,8	56,5	26,0	24,1	24,9	33,4
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2004-09	52,8	43,9	54,0	49,1	40,5	45,4
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2008	65,9	86,5	70,3	72,6	74,6	76,7
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2008	72,3	90,3	74,8	79,0	82,4	82,5
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2008	59,9	82,8	66,1	66,3	66,8	71,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005-09	8,3	6,7	4,9	6,8	3,2	5,4
Indicateurs d'Environnement							
Terres arables en % de la superficie totale	2008	35,0	9,3	52,3	10,8	28,7	13,7
Taux annuel de déforestation (%)	2005-09
Taux annuel de reboisement (%)	2005-09
Emissions de CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0,0	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2

Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;
UNAIDS; UNSD; WHO; UNICEF; WRI; UNDP; Country Reports.

Notes: n.a. Non Applicable ; ... : Données non disponibles.

dernière mise à jour:

Mai 2011

Annexe 11: Indicateurs de développement

Indicateurs sociaux	Burundi		Afrique	Pays en développement
	1990	2009 *		
Superficie (000 Km ²)	28		30 323	80 976
Population totale (millions)	5.7	8.3	1 008.4	5 628.5
Croissance annuelle de la population (%)	2.5	2.8	2.3	1.3
Espérance de vie à la naissance -Total (années)	46.4	50.9	55.7	66.9
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	122.5	96.0	80.0	49.9
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	5.8	6.5	42.9	78.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	...	33.6	50.5	63.4
Taux de vac. contre rougeole (% d'enfants de 12-23 mois)	74.0	84.0	74.0	81.7
Taux de scolarisation au primaire (% brut)	72.8	135.6	100.2	106.8
Ratio Filles/Garçons au primaire (%)	83.4	95.0	90.9	100.0
Taux d'alphabétisation (% de la population >15 ans)	37.4	65.9	64.8	81.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	70.0	72.0	64.0	84.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	44.0	46.0	38.5	54.6
Valeur de l'IDH (Rang sur 169 pays)	...	166.0	n.a	n.a
Indice de pauvreté humaine (IPH-1) (% de la Population)	...	36.4	34.7	...

Indicateurs macroéconomiques	Burundi			
	2000	2007	2008	2009**
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courant)	120	120	140	150
PIB (Million de dollars courant)	709	936	1 108	1 209
Croissance du PIB réel (% annuel)	-0.9	3.2	4.3	3.3
Croissance du PIB réel par habitant (% annuel)	-2.3	0.2	1.3	0.4
Investissement intérieur brut (% du PIB)	7.5	11.6	9.6	8.9
Inflation (% annuel)	24.3	8.3	24.5	8.3
Solde budgétaire (% du PIB)	-2.3	-3.0	-3.1	-4.0

Commerce, Dette extérieure & Flux financiers	2000	2007	2008	2009
Variation en volume des exportations (%)	4.7	-1.7	-0.4	35.5
Variation en volume des importations (%)	1.7	6.0	4.1	6.0
Variation des termes de l'échange	-21.8	2.7	-5.7	4.2
Balance commerciale (Million de dollars E.U.)	-58.8	-198.8	-268.4	-211.1
Balance commerciale (% du PIB)	-8.3	-21.2	-24.2	-17.5
Solde des comptes courants (Million de dollars E.U.)	-48.2	-109.8	-211.5	-155.6
Solde des comptes courants (% du PIB)	-6.8	-11.7	-19.1	-12.9
Service de la dette (% des exportations)	70.1	74.6	3.6	1.9
Dette extérieure totale (% du PIB)	155.1	156.8	132.9	28.9
Flux financiers nets totaux (Million de dollars E.U.)	78.3	486.0	470.7	...
Aide publique au développement nette (Mn de dollars E.U.)	92.6	475.3	508.5	...
Investissements nets directs (Million de dollars E.U.)	11.7	0.5	13.6	9.9
Réserves internationales (mois d'importations)	2.2	2.8	3.8	4.8

Développement du secteur privé et infrastructures	2000	2005	2009	2010
Temps requis pour démarrer une affaire (jours)	...	32	32	32
Indice de protection des investisseurs (0-10)	...	3.3	3.3	3.3
Abonnés aux téléphones fixes (pour 1000 hab.)	3.1	4.2	3.8	3.8
Utilisateurs d'internet (pour 1000 hab.)	2.5	20.7	59.5	59.5
Routes asphaltées (% du total des routes)	29.4	29.4	31.7	31.7
Ferroviaire, Marchandises transportées (million ton-km)

Source: Département de la statistique de la BAD, à partir de sources nationales et internationales.

* Année la plus récente.

Dernière mise à jour : novembre 2010

Annexe 12: Carte du Burundi



Annexe 13: Bibliographie

Banque africaine de développement, *Afrique Centrale: document de stratégie d'intégration régionale 2011-2015*, Février 2011.

Banque africaine de développement, *Analyse de la sensibilité de l'économie burundaise aux chocs*, Novembre 2009

Banque africaine de développement, *la mobilisation des ressources domestiques pour la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Est*, Novembre 2010

Banque africaine de développement, *Improving statistics for food security, sustainable agriculture and rural development. An action plan for Africa 2011-2015*, mars 2011

Banque africaine de développement, *Profil genre pays du Burundi*, avril 2011

Banque africaine de développement, *Rapport d'évaluation, PARE IV*, mai 2011

Banque africaine de développement, *Un plan d'action pour les infrastructures au Burundi : accélérer l'intégration régionale*, 2009

Banque Mondiale, *Country Assistance Strategy for the Republic of Burundi for the period FY09-FY12*, juillet 2008

Banque Mondiale, *Doing Business 2011 et Doing Business 2012*

Banque Mondiale, *Doing Business in the East African Community 2011*

Banque Mondiale, *Republic of Burundi Country Economic Memorandum (CEM)*, mars 2010

Banque Mondiale, *World Development Report 2011*

Economist Intelligence Unit, *Rapport pays du Burundi*, août 2011

FMI, Burundi: *Sixth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Extended Credit Facility and Requests for Extension of the Arrangement and Augmentation of Access*, No. 11/199, juillet 2011

FMI, *Burundi : Deuxième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance—Rapport des services du FMI, communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration, et déclaration de l'Administrateur pour le Burundi*, No. 09/242, juillet 2009

FMI, Burundi: *Ex Post Assessment of Longer-Term Program Engagement*, No. 11/269, septembre 2011

FMI, Burundi : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté — Rapport d'avancement, No 11/53, février 2011

PNUD, *Rapport Burundi 2010*, juillet 2010

Reporters sans Frontières, *Classement mondiale de la liberté de la presse 2010*, Octobre 2010

République du Burundi, *CSLP II (draft)*, juillet 2011

République du Burundi, *Note d'orientation stratégique sur la microfinance au Burundi*, septembre 2011

UNICEF, *Etude Nationale sur la Pauvreté de l'Enfant et les Disparités au Burundi*, juin 2009

World Economic Forum, *Rapport mondiale sur la compétitivité 2011-2012*, 2011